

Gall. rev.

III. 2

Gall. rev. 111 ^c

Bouker-Larichechar,
serie



<36632267280012



<36632267280012

Bayer. Staatsbibliothek

DE L'INFLUENCE
DE LA
ÉVOLUTION FRANÇAISE
SUR LE CARACTÈRE NATIONAL.

PAR G. BOUCHER-LARICHARDERIE,
Ex-membre du Tribunal de Cassation.



A PARIS,

Chez { Du PONT, rue de la Loi, n° 1231.
DESENNE, au palais de l'Égalité.
BERNARD et RAVIER, quai des Augustins.
Et chez les Marchands de nouveautés.

AN VI DE LA RÉPUBLIQUE.

DE L'INFLUENCE
DE LA
RÉVOLUTION FRANÇAISE
SUR LE
CARACTÈRE NATIONAL.

C'EST une opinion généralement répandue que les principaux obstacles qu'a eu à surmonter la révolution française pour renverser le trône et instituer la république, ont été les préjugés religieux nés de l'établissement du christianisme en France, et les distinctions nobiliaires qu'y avoit introduites la féodalité.

Il est bien vrai que la puissance de la noblesse et du clergé, après avoir lutté pendant plusieurs siècles contre la puissance royale, en étoit devenue, par des circonstances dont je rendrai compte, le plus ferme appui ; et qu'en abattant ces deux colonnes du trône, il devoit nécessairement s'écrouler. Mais si chez les français l'habitude de se laisser gouverner par des prêtres, et d'accorder une

prééminence absurde aux nobles , avoit des traces profondes qui se perdoient dans la nuit des tems , la révolution en se bornant à enlever à ces deux castes leur pouvoir , n'auroit été qu'éphémère : fortes d'une habitude qui constituoit le caractère de la nation , elles se seroient insensiblement relevées ; et pour se consolider , la révolution devoit entièrement retremper ce caractère : c'est ce qu'elle a commencé à opérer avec un succès que les esprits les plus pénétrants ne pouvoient pas même prévoir.

Pour suivre sa marche rapide , il faut se pénétrer de quelques principes.

Le caractère d'un peuple , comme celui des individus , se forme de ses habitudes constantes en matière d'opinions et de sentimens. Lorsque ces habitudes subissent un changement remarquable , on peut en conclure qu'une cause quelconque a exercé une grande influence.

Si l'amour de la liberté , par exemple ; si la tolérance de toutes les opinions religieuses , ont fait disparoître chez un peuple l'habitude invétérée où il étoit de subir sans murmures le joug de la superstition et du despotisme , le caractère de ce peuple à coup sûr a été puissamment influencé. Mais pour qu'un tel état de choses soit durable , il faut qu'il soit secondé par des institutions analogues à cette espèce de régénération ; alors les mœurs nationales , qui consistent dans une direction de

mouvemens et d'actions vers tel ou tel but , se trouvent dans une parfaite harmonie avec l'habitude constante de sentir et de penser de telle ou telle manière , qui constitue le *caractère national*.

D'après ces principes , on peut apprécier déjà la grande influence qu'a eu la révolution française sur le caractère du peuple , et celle qu'exerceront sur ses mœurs les institutions qu'il a droit d'attendre de ses législateurs.

Mais pour en mieux juger , il faut voir quel étoit originairement le caractère national , et consulter à cet effet les plus anciens monumens de la nation française.

Il paroît qu'à une époque bien antérieure à ce qu'on appelle l'ère chrétienne , les castes des prêtres et des nobles étoient en possession , par des moyens propres à chacune d'elles , d'asservir la masse entière de la nation habilement façonnée à ce double joug : la preuve s'en trouve dans les commentaires de César , le seul monument historique sur l'ancien état des Gaules , que le tems n'ait pas dévoré.

« Dans toutes les Gaules , dit César , il n'y a
 » que deux sortes de personnes qui soient en quel-
 » qu'estime et quelque considération , les druides
 » et les prêtres , et la noblesse ou les chevaliers ,
 » car le peuple y est regardé comme esclave ; il
 » ne peut rien par lui-même et n'entre dans aucun
 » conseil. Lorsque la plupart d'entr'eux sont acca-
 » blés de dettes et d'impôts , ou opprimés par la

» violence des grands , ils s'attachent à quelqu'un
 » d'eux qui a la même autorité sur le peuple qu'un
 » maître sur ses esclaves.

» Les druides sont chargés des choses divines ,
 » des sacrifices tant publics que particuliers , et
 » expliquent ce qui a rapport à la religion. Ils ont
 » soin de l'instruction et de l'éducation de la jeu-
 » nesse qui les respecte beaucoup. Ils prennent
 » connoissance de tous les démêlés tant publics
 » que particuliers. S'il se commet quelque crime ,
 » quelque meurtre ; s'il s'élève quelque contesta-
 » tion entre des héritiers ; si l'on dispute sur les
 » bornes d'un champ , ce sont eux qui en jugent ,
 » ce sont eux qui décernent les peines et les ré-
 » compenses. Si quelqu'un , quel qu'il soit , refuse
 » de se soumettre à leurs décisions , il est exclu
 » de la participation à leurs sacrifices : c'est-là chez
 » eux un châtiment terrible : celui qui l'a mérité
 » passe pour un impie et un scélérat , est fui de
 » tout le monde ; personne ne veut ni le voir ni
 » lui parler : on le regarde comme un pestiféré ,
 » et on l'évite de peur de gagner son mal ; on ne
 » lui rend point de justice , il est l'objet du mépris
 » universel. Tous les druides n'ont qu'un seul
 » chef : son autorité est absolue : lui mort , le plus
 » considérable de ceux qui lui survivent lui suc-
 » cède ; ou s'il y a plusieurs prétendants , l'affaire
 » est décidée entr'eux par élection , et quelquefois
 » par les armes. . . .

» Les druides ne vont point à la guerre , ne
 » payent point d'impôts , et sont exempts de toutes
 » charges et de toutes contributions : tant de pri-
 » vilèges engagent quantité de gens à entrer parmi
 » eux , et les pères à y envoyer leurs enfans. On
 » leur y fait apprendre quantité de vers qu'ils ne
 » permettent pas qu'on écrive. pour empê-
 » cher que leurs mystères ne passent dans le vul-
 » gaire.

» On croit que leur institution vient de l'Angle-
 » terre (1) d'où elle a passé en Gaule : de-là vient
 » que ceux d'à-présent qui en veulent être mieux
 » instruits y font pour la plupart un voyage.

» Le second ordre est celui des chevaliers et de

(1) Cette tradition , qui nous présente l'Angleterre comme le berceau des druides et de leur pouvoir , explique peut-être pour-
 quoi la puissance ecclésiastique qui , en Angleterre , bien long-tems
 auparavant qu'en France , a reçu de vives attaques , s'y est néan-
 moins maintenue à tel point , que plusieurs de ses dépositaires
 sont pairs du royaume , et que le premier d'entre eux , l'arche-
 vêque de Cantorbéry , y conserve une juridiction civile très-
 étendue , tandis que les premiers combats qu'a livrés la nation
 françoise au pouvoir des prêtres , ont été des combats à mort : je
 dis des combats à mort , car les coups que les rois avoient portés
 à la puissance ecclésiastique , l'avoient été , par les raisons qu'on
 verra dans la suite , avec trop de ménagement pour être bien
 décisifs. La différence de ces résultats ne vient-elle pas de ce que ,
 le pouvoir du clergé est plus profondément encore implanté dans
 le sol de la Grande-Bretagne , qu'il ne l'étoit dans celui de la
 France ?

» la noblesse , qui ne s'exercent qu'aux armes....
 » Parmi eux on juge de la qualité et des pouvoirs
 » d'un noble , selon le plus ou moins de gens à
 » ses gages et de vassaux : car ce sont-là les seules
 » marques de distinction connues chez eux (1).

On trouve dans cette esquisse tracée par le pinceau vigoureux de César , les linéamens principaux du caractère de la nation françoise , que ni l'irruption des romains et des francs , ni l'établissement du christianisme dans les Gaules , n'ont eu le pouvoir de défigurer.

On y voit , comme dans les tems qui ont précédé la révolution , que pour se garantir de l'oppression des grands , le peuple n'avoit d'autre ressource que celle d'implorer la protection des grands eux-mêmes ; qu'il étoit à leur égard dans le rapport des esclaves vis-à-vis d'un maître ; que la grandeur des nobles se manifestoit par le plus ou le moins de vassaux , ou de gens à gages. Sous ce premier rapport le caractère national se composoit donc , de la part des nobles , d'un esprit de domination arbitraire ; de la part du peuple , d'une disposition habituelle à souffrir toutes les humiliations de la servitude.

On y voit encore que le clergé druide ne se bornant pas à la direction suprême de tout ce qui concernoit le dogme et le culte , avoit attiré à lui l'éducation de la jeunesse , la connoissance des objets

(1) Traduction de d'Ablancourt , corrigée , liv. 6. Amsterdam , 1763.

de droit public , la punition des crimes , le jugement même des affaires civiles ; que pour sanctionner ses décisions il employoit l'arme terrible de l'excommunication ; que l'exemption du service militaire tenoit perpétuellement à grossir sa corporation redoutable , par l'empressement qu'on avoit de participer à de si importants privilèges.

On y voit enfin que l'unité de son chef renforçoit encore son redoutable pouvoir ; et qu'une langue mystérieuse et *sacrée* concentroit chez les druides les connoissances à l'aide desquelles ils asservissoient une multitude grossière.

Sous ce second point de vue , le caractère national se déclaroit donc par la perfide adresse que les druides avoient mise à s'emparer de tous les actes sacrés et civils , et par le stupide abandon que le peuple avoit fait de ses droits les plus précieux , abandon que cimentoient la trop juste crainte d'être retranché de la société civile , et la profonde ignorance où l'on avoit soin de l'entretenir.

Lorsque le christianisme s'introduisit en France , le clergé romain , pour y établir sa puissance , étudia soigneusement le caractère de la nation dans ses rapports avec les druides , qui l'avoient antérieurement gouvernée. Il entrevit bientôt qu'en faisant adopter ses dogmes par le peuple , la disposition des esprits étoit telle , qu'en employant les mêmes moyens , il prendroit sur lui le même empire qu'avoient usurpé ses prédécesseurs.

Il se choisit comme eux un seul chef, ce fut le pontife de Rome, avec cet avantage notable, que l'éloignement de ce chef et la suprématie qu'il s'étoit attribuée sur toutes les églises d'occident, lui donnoient une grandeur en quelque sorte magique.

Le clergé de France, ainsi que les druïdes, obtint une exemption absolue de services militaires et d'impôts ; et comme sous la domination des romains, avant l'irruption des francs, l'agriculture et le commerce avoient pris des accroissemens rapides, le nouveau clergé accumula beaucoup plus que n'avoient pu le faire les druïdes, les richesses mobilières et les possessions territoriales.

Le dogme de l'immortalité de l'ame, ce dogme si effrayant pour le criminel le plus enivré de sa prospérité, si consolant pour l'homme juste le plus aux prises avec l'infortune, devint pour les prêtres un puissant levier avec lequel ils ébranlèrent les consciences timorées ; et des expiations plus ou moins prodiguées en ce monde sous le titre d'indulgences, des épreuves plus ou moins prolongées dans un autre monde, sous la dénomination de purgatoire, formèrent pour le clergé romain un trésor qui se grossit pendant plusieurs siècles de toutes les richesses de l'industrie et de la terre. Ce n'étoit pas assez pour lui d'être opulent, s'il n'envahissoit encore toute l'autorité. Naissances, mariages, sépultures, conventions matrimoniales, testamens, contrats de vente, échanges, tous les actes religieux et civils furent

de son ressort. Pour mieux façonner les esprits au joug , il s'empara de l'éducation de la jeunesse. Les séminaires et les cloîtres ne furent pas seulement des pépinières où il multiplioit des élèves ; ils devinrent encore des écoles pour toute la jeunesse française. L'excommunication religieuse et civile fut entre ses mains un instrument redoutable dont il fit usage , soit pour faire respecter sa puissance spirituelle , soit pour augmenter ses possessions temporelles. Enfin la langue latine , introduite par les romains dans les Gaules , devint une langue mystérieuse et sacrée , qui fut exclusivement employée pour la confection de tous les actes , la rédaction des chroniques , la célébration des mystères , l'exercice du culte. C'est ainsi qu'il éternisoit sa puissance en retenant la masse du peuple dans la double entrave de la superstition et de l'ignorance. Le caractère national , sous ce point de vue , conservoit donc sa forme originelle , et ne subissoit aucun *changement* sensible.

Il en fut de même lorsque le gouvernement féodal s'introduisit en France : la nation ne prit pas un nouveau caractère. La féodalité dont le germe avoit poussé de vigoureuses racines dans les Gaules , s'organisa seulement avec plus de régularité : assujétie à des règles fixes , elle présenta toujours le triste contraste de la domination la plus absolue et du plus vil esclavage : on continua de ne distinguer en France que des seigneurs et des vassaux , des

nobles et des roturiers , des maîtres enfin et des esclaves.

En considérant cette ténacité de caractère des anciens habitans de la Gaule , malgré l'irruption qu'y firent successivement les romains , les francs , on pourroit appliquer ici ce mot de Tacite : « ce » furent plutôt d'autres peuples qui leur succédèrent que d'autres inclinations , d'autres mœurs » qui s'introduisirent ». (1)

Plusieurs siècles donc s'écoulèrent sans apporter aucun changement sensible dans le caractère de la nation. L'astucieuse domination du clergé , l'arrogante oppression des nobles , n'éprouvèrent aucune résistance de la part d'un peuple abruti par l'ignorance , et qui n'avoit pas même la force de soulever ses fers.

Chose étrange ! ce furent ses princes qui les premiers portèrent avec beaucoup de ménagement des attaques sourdes à la puissance du clergé et des seigneurs. L'intérêt du peuple n'influa pour rien dans cette lutte , celui de la monarchie fut uniquement consulté.

L'établissement des bailliages , des prévôtés , la création de plusieurs parlemens , l'appel comme d'abus , dont l'objet caché étoit de resserrer dans des bornes plus étroites la juridiction ecclésiastique ,

(1) Successerunt. . . . magis alii homines quàm alii affectus et alii mores. — TACITE. histor.

donnèrent plus d'accroissement à la puissance royale , qu'ils ne contribuèrent au soulagement du peuple , obligé souvent d'abandonner ses foyers pour aller solliciter à de grandes distances une lente justice : la puissance que les papes et le clergé s'étoient arrogée sur le temporel , fut réprimée , le glaive de l'excommunication fut émoussé , mais le peuple resta toujours garotté par la double chaîne d'une crédulité superstitieuse et d'une honteuse ignorance : le trône seul se releva.

En même-tems qu'ils luttoient contre le clergé , les rois s'attachoient à miner insensiblement la puissance féodale. Depuis Louis le Gros jusqu'à Louis XIII , le projet de la détruire ou de l'énervier fut toujours suivi avec plus ou moins de persévérance. Il est remarquable que ce furent le plus despotique des monarques , Louis XI , et le plus absolu de tous leurs ministres , Richelieu , qui portèrent les coups les plus décisifs à la féodalité : on ne les soupçonnera pas assurément de s'être occupés dans *toutes ces mesures* du bonheur du peuple.

Il faut se rappeler ici que le concordat mit tous les bénéfices consistoriaux dans la main des rois : il en résulta deux effets notables qui cimentèrent singulièrement leur autorité : les membres du clergé qui aspiraient à ces graces , les nobles qui désiroient y faire participer leurs enfans , tombèrent par-là dans la dépendance du monarque. La noblesse s'y trouva placée encore sous d'autres rap-

ports ; car ayant perdu les droits régaliens et celui de lever des troupes , tous les emplois militaires furent à la disposition du prince , et un objet d'ambition pour les nobles. Comme il se garda bien néanmoins de toucher aux possessions territoriales du clergé et de la noblesse , ces deux corporations restèrent extrêmement opulentes ; mais elles ne conserverent que le degré de puissance qui sans faire ombrage au trône , lui devenoit au contraire très-utile , par le crédit que l'un lui prêtoit , par le service militaire qu'il tiroit de l'autre : On voit par tout ceci que les rois , en abaissant le clergé et la noblesse , n'avoient travaillé que pour le monarque.

Aussi , le peuple des campagnes resta-t-il asservi aux devoirs humilians et pénibles qu'imposoit la vassalité , et chargé des droits aussi vexatoires qu'absurdes auxquels l'assujétissoit cet odieux régime. Aussi le peuple des villes , quoique délivré de l'esclavage par l'affranchissement que lui avoient procuré , non pas la bienfaisante puissance du prince , mais les fruits de son commerce et de son industrie , ce peuple , dont on ne s'étoit occupé ni d'éclairer l'esprit, ni d'aggrandir l'ame , conservait-il un stupide respect pour les nobles , absolument étranger à leurs qualites personnelles.

Des efforts mêmes qu'avoient faits les rois pour arracher au clergé sa juridiction temporelle , étoit née ce qu'on appella dans les derniers tems la

noblesse de robe plus hautaine encore peut-être que celle d'épée. Comme ses privilèges , pour être nouveaux , étoient plus susceptibles de contradiction , elle mettoit plus d'arrogance à les soutenir ; et le peuple , qui trouvoit en elle les arbitres de sa fortune , de sa vie et de son honneur , lui prostituoit les plus vils hommages.

Le progrès des sciences et des arts dans le dix-septième siècle , apporta quelques légers changemens dans le caractère national. La critique mit à découvert quelques jongleries des prêtres ; la superstition perdit quelque chose de son empire : mais la croyance aveugle des meilleurs esprits , leur soumission irréfléchie à des dogmes et à des mystères qu'ils ne permettoient pas à leur raison d'examiner , conservèrent encore au clergé une grande autorité : le peuple ne pouvoit pas avoir de doutes sur ce qui paroissoit si lumineux à des génies tels que Pascal , Arnaud et Bossuet (1).

Bayle seul jetta des traits de lumières dans la profonde nuit de l'erreur , mais il furent presque inaperçus par ses aveugles contemporains.

Le goût des plaisirs et des fêtes qui s'empara de la cour de Louis XIV , et que secondoient puis-

(1) Ces hommes célèbres furent excessivement crédules , parce qu'aucun d'eux ne fut véritablement philosophe. Jamais ils n'osèrent franchir les limites étroites de la philosophie scholastique.

samment les sciences physiques (1) et les beaux-arts , rapprocha insensiblement le monarque , les grands , tous les nobles , des savans , des littérateurs , des artistes. On commença à s'appercevoir que dans ce qu'on appelloit alors le peuple , en attachant à cette dénomination respectable des idées d'abjection , se trouvoient précisément les hommes les plus éclairés et les plus précieux de la nation : on commença à soupçonner qu'ils n'étoient donc pas d'une nature différente de celle des nobles : la soumission servile qu'on professoit pour ceux-ci , la vénération qu'on leur portoit s'affoiblirent , mais dans les grandes villes seulement et à la cour. Le caractère national , à cet égard , n'éprouva aucun changement dans les campagnes. Les grands et les nobles y furent toujours des tyrans ; les habitans des champs , des esclaves.

Ce fut vers le milieu du dix-huitième siècle où devoit s'opérer la révolution régénératrice du caractère des français , que la philosophie et les lettres préparèrent ce phénomène politique et moral.

L'influence des sciences et des lettres s'étoit déjà fait sentir dans le midi de la Gaule à une époque extrêmement reculée : en y semant les germes du

(1) Dans son traité du mouvement des eaux (troisième discours de l'équilibre des corps fluides par le choc) Mariotte s'occupait principalement des eaux jaillissantes pour diriger les entrepreneurs des fastueuses merveilles de Versailles et de Marly.

véritable ordre social, en y réveillant chez l'homme le sentiment de sa dignité originelle, elle y avoit institué à Marseille et dans quelques autres cités de la Gaule méridionale, le gouvernement républicain : car par-tout où les hommes s'éclairent, naît le besoin de la liberté : mais comme l'établissement de ces petites républiques dans le midi de la Gaule, qui furent depuis opprimées par le gouvernement féodal, ne forme qu'une exception locale et passagère à l'état politique des Gaules en général, je n'ai pas dû spécialement m'en occuper dans le tableau que je viens de tracer de cette vaste contrée : je franchis donc les espaces, et je me ramène au dix-huitième siècle.

Diderot, Freret, Helvétius, Voltaire, formèrent à cette époque une phalange redoutable qui, avec les armes du raisonnement et du ridicule, attaqua sans ménagement dogmes, mystères, et prêtres. Ils se proclamèrent hardiment les apôtres de la seule religion raisonnable, du théisme. Mirabeau, Mably, Raynal, Rousseau, publièrent contre l'esclavage et le despotisme des écrits brûlans du feu sacré de la liberté : ils en posèrent d'une main hardie le vrai fondement, l'égalité politique (1).

(1) C'est cette égalité de droits politiques qui est proclamée dans la déclaration des droits de l'homme, et qu'il faut bien se garder de confondre avec cette absurde égalité de fortunes, qui conduisoit à la loi agraire, que les démagogues ont tant exaltée, et qui est devenue le germe de la terreur.

Les esprits ainsi préparés , on ne doit pas s'étonner des innovations salutaires que présentèrent la convocation et la tenue des états-généraux de 1789. Le doublement de la députation du tiers qui fait encore aujond'hui jeter des cris de douleur aux prêtres et aux royalistes , annonça à toute la France que dans les assemblées de la nation le peuple proprement dit rivaliseroit de pouvoir avec le clergé et la noblesse ; et lorsque ces deux ordres furent contraints de se réunir au tiers pour ne composer désormais qu'une assemblée nationale , il fut aisé de pressentir que conformément enfin à l'ordre naturel des choses , dont les précédens états-généraux avoient toujours présenté le renversement le plus bizarre , la grande majorité de la nation triompheroit d'une minorité si long-temps usurpatrice.

Ce triomphe s'opéra presque sans obstacles dans la mémorable journée du 14 juillet 1789.

Le premier pas que l'assemblée nationale devoit faire pour consolider la révolution , c'étoit d'enlever au clergé et à la noblesse les biens immenses que la séduction avoit procurés à l'un , que la violence avoit livrés à l'autre. On l'opéra aisément pour le clergé en déclarant le 3 novembre , que les possessions qu'il avoit astucieusement enlevées à la nation étoient de ce jour-là même à la disposition de la nation. La suppression des droits féodaux qui formoient une partie si considérable de la fortune des nobles , ne présentait pas les mêmes facilités.

facilités. Un juste respect pour le droit de propriété ne permettoit pas de confondre les biens que la noblesse avoit usurpés avec ceux qu'elle avoit pu acquérir par des voies légitimes et communes à toutes les classes de citoyens. Ces deux natures de biens réunies pendant plusieurs siècles dans les mêmes mains , formoient un tel amalgame , qu'il étoit extrêmement difficile de séparer avec précision les parties qui le formoient. On s'étoit donc contenté dans la fameuse nuit du mois d'août , de décréter la suppression de tous les droits féodaux , et l'on confia dans la suite la rédaction des loix de détail à celui des membres de l'assemblée nationale (1) qui réunissoit à la connoissance la plus approfondie des matières féodales , l'esprit analytique le plus propre à un genre de travail aussi épineux.

Par ces opérations diverses , les deux redoutables colosses du clergé et de la noblesse , qui avoient si long-temps épouvanté le peuple , étant tout-à-coup dépouillés de l'or qui les recouvroit , ne présentèrent plus qu'un composé d'argile commune qu'il devint facile de réduire en poudre.

Tous les titres fastueux du clergé s'éclipsèrent avec les richesses qui les avoient soutenus. On ne révéra plus en France des princes de l'église romaine , des primats , des archevêques , des abbés ,

(1) Le citoyen Merlin , de Douai.

des prieurs - commandataires. Avec eux s'anéantirent ces asiles de la paresse et du luxe, connus sous le nom de cathédrales et de collégiales ; cette multitude de couvens de l'un et de l'autre sexe où s'engloutissoient les générations futures.

Les évêques ne furent plus désormais que ce qu'ils avoient été primitivement lors de l'établissement du christianisme, les ministres obscurs d'une secte religieuse, salariés d'abord par l'état comme fonctionnaires publics, puis pensionnés seulement dans la suite, et recevant d'ailleurs quelques foibles salaires de la charité des catholiques.

Il est facile de se faire une idée de la révolution qu'opéra dans le caractère de la nation, jusques-là rampante à leurs pieds, la dégradation rapide de ces ministres de la religion, naguères si superbes et si fastueux.

Mais cette religion, nécessairement envahissante, soit par cet esprit d'intolérance, que ses prêtres, au mépris même de l'évangile qu'ils prêchent, ont en quelque sorte converti en dogme, soit par cet ardent prosélitisme qui la rend si contagieuse, pouvoit, en conservant son empire, relever celui de ses ministres.

La liberté de la presse fut le seul ressort que les assemblées constituante et législative mirent en œuvre pour faire prévaloir sur le catholicisme la religion naturelle, base immuable et commune de toutes celles qui l'ont défigurée.

De là résulta un grand changement dans le caractère de ceux qu'une éducation soignée avoit mis à portée d'interroger leur raison. Presque tous les hommes éclairés secouèrent le joug du catholicisme et de ses prêtres; et comme cette partie du peuple donne toujours l'exemple à l'autre, la nation entière contracta insensiblement un caractère de hardiesse dans ses opinions et dans ses discours, qui perça jusques dans le fond des campagnes.

La suppression de la pairie, des parlemens et de toutes les grandes magistratures; enfin, celle de la noblesse même, devoient faire disparoître ce respect stupide, cette soumission servile qu'avoient commandés jusqu'alors au peuple une foule de droits honorifiques, et même la simple qualité de noble; elles devoient rappeler tous les françois à la dignité de l'homme; mais une profonde habitude avoit imprimé à la seule dénomination de gentilhomme un caractère magique qui ne pouvoit s'effacer que par une collision souvent répétée. C'est aux assemblées primaires, électtorales et nationales, qu'on fut redevable de cet effet salutaire.

On n'a peut-être pas assez réfléchi combien dans ces assemblées la confusion des nobles avec ceux qui ne l'étoient pas, ce contact de tous les jours, de tous les instans, entre des élémens jusques là si hétérogènes; combien les discussions qui mettoient continuellement en présence les uns des autres des individus placés à une si grande

distance par le préjugé ; combien les intérêts mêmes de toute nature , qui souvent jettoient les hommes les plus fiers de leur antique noblesse dans la dépendance des hommes les plus nouveaux ; combien ces rapprochemens continus ont puissamment contribué à donner un nouveau caractère au peuple français : une telle révolution n'a pu s'opérer qu'en naturalisant chez lui l'habitude de cette égalité politique , qu'on auroit inutilement gravée sur les tables de la déclaration des droits de l'homme , si les diverses assemblées populaires n'en avoient préparé à l'avance la profonde impression dans les cœurs.

Mais au milieu même des décombres qu'offroit ce renversement du clergé et de la noblesse , s'élevait encore une puissance imposante qui formoit un obstacle invincible à l'affermissement de l'égalité des droits : c'étoit ce roi constitutionnel créé en 1791 ; superfétation bizarre dans un corps dont les parties organiques avoient déjà toute l'énergie que leur avoit imprimée le jeu libre de leurs ressorts. Comment les maintenir dans le juste équilibre propre à y perpétuer un mouvement bien réglé , si cette superfétation attiroit à elle tous les sucs nourriciers et vitaux ? Que devenoit en effet l'égalité politique dans une constitution où tous à la vérité , par le choix du peuple , pouvoient parvenir aux places inférieures de l'administration , de la judicature et du clergé , mais où il existoit

un monarque inviolable et héréditaire qui décidait arbitrairement de la paix et de la guerre , déléguait ses représentans dans toutes les cours , dirigeait par des généraux de son choix , les armées , disposait de tous les emplois militaires ; qui par ses ministres avoit dans ses mains toute l'administration supérieure , et pouvoit enfin avec le secours d'une liste civile de vingt-cinq millions , dispenser tant de graces à ses créatures et employer tant de moyens de corruption dans les assemblées du peuple ?

Le péril étoit imminent, les ressources pour y échapper difficiles : mais le caractère des français à cette époque étoit devenu une passion irrésistible pour la liberté , et il s'indigna bientôt des entraves qui le comprimoient : le vœu du peuple appeloit une convention nationale ; la convention s'assembla ; le trône fut renversé en un seul instant , et la république fut instituée.

Au milieu de cet élan sublime vers la liberté , de farouches démagogues préparoient la plus intolérable tyrannie : ils s'attachèrent d'abord à dénaturer cette égalité de droits qui forme la base des gouvernemens républicains : ils y substituèrent dans leurs infâmes pamphlets , dans leurs incendiaires placards , une égalité rigoureuse et absolue destructive de toute civilisation ; le droit de propriété fut attaqué , la loi agraire audacieusement proposée.

Pour accoutumer la portion du peuple égarée par leur abominable doctrine à partager leurs fureurs , ils exaspérèrent sa haine pour le clergé et la noblesse. Les sages mesures que les deux assemblées précédentes avoient prises pour miner insensiblement ces deux corporations redoutables , n'étoient pour ces démagogues qu'inertie , foiblesse , lâcheté ; il falloit éteindre ces deux castes dans des flots de sang.

Les prêtres , qu'il ne falloit que contenir par de sages loix , furent le principal objet de leurs mesures atroces ; on les entassa dans des cachots , plusieurs nobles y furent confondus avec eux , et les massacres de septembre furent organisés. La sauve-garde des loix ne pouvoit plus être qu'un inutile rempart contre ce débordement de fureurs : les prisonniers d'Orléans arrachés sous de vains prétextes à la haute-cour nationale furent massacrés à Versailles , et rien désormais ne devoit être respecté.

Aussi la représentation nationale fut-elle audacieusement attaquée , indignement asservie , militairement décimée. Une commune usurpatrice de tous les pouvoirs fit sanctionner par des décrets qu'arrachoit la violence et la stupeur , l'érection d'un tribunal de sang , auquel on donna le nom de tribunal révolutionnaire. Pour lui préparer des victimes , on forma dans toute la France des aggrégations composées en grande partie , dans plusieurs commu-

nes (1), des hommes les plus vils dont les délations étoient l'aliment, et les déprédations le salaire : elles furent instituées sous le nom de comités révolutionnaires ; ainsi prostituoit-on sans pudeur aux plus monstrueuses institutions de la tyrannie une qualification qui n'auroit dû appartenir qu'à de sages établissemens, ouvrages de la liberté.

La terreur devoit être le grand ressort des nouveaux despotes : pour la faire planer sur toute la France, on désigna d'abord dans le corps législatif tout ce qu'il y avoit d'hommes à grands telens et d'ardens défenseurs de la liberté ; ils furent dévoués tous à l'échafaud. Ceux qui bravèrent le péril périrent victimes de leur magnanimité : les autres, qui ne s'y dérochèrent que pour se réserver à la patrie dans des temps plus heureux, furent impitoyablement proscrits par la formule inusitée jusqu'alors, de la mise hors de la loi.

La convention ainsi mutilée, les factieux qui la dominoient arrachèrent d'elle la constitution démagogique de 1793, et une foule de décrets tyranniques. Une inquisition politique modelée sur l'inquisition ecclésiastique s'étoit établie dans son sein :

(1) La terreur y jeta quelques hommes probes qui n'envisagèrent que cette ressource pour échapper à la proscription : ce fut un véritable bonheur pour l'humanité : en affectant de l'exagération dans les principes, ils firent adopter quelque modération dans les mesures, et sauvèrent ainsi beaucoup de bons citoyens.

On l'appeloit le comité de sûreté générale. Primitivement institué dans des vues utiles, les factieux le forcèrent à devenir l'instrument de leur tyrannie. A ce comité fut confiée l'exécution de la loi sur les individus présumés suspects. Des citoyens de toutes classes, sans distinction d'âge et de sexe, furent incarcérés dans toute l'étendue de la république. Les édifices publics et religieux devinrent autant de bastilles où les détenus furent livrés à la rapacité et à l'insolence de leurs surveillans : mais la tyrannie qui méditoit d'exterminer les ci-devant nobles, dont un gouvernement bien constitué auroit essayé de faire de bons citoyens, trouva ces bastilles insuffisantes pour le succès de son barbare projet ; elle imagina de les disperser dans leurs communes sous la surveillance des autorités constituées, qui étoient plutôt alors des pouvoirs désorganiseurs. C'étoient autant de victimes préparées pour les tribunaux révolutionnaires. Telle étoit l'affreuse méthode que Robespierre et d'autres tyrans subalternes eurent la barbarie d'employer pour faire disparaître successivement du sol de la France une caste qu'il ne falloit que soumettre au niveau de l'égalité.

Les mesures contre l'ancien clergé furent plus atroces encore. La qualité seule de membre de cette corporation expirante devenoit un titre de proscription, un signal de mort. Par la terreur des supplices, et dans l'ombre de la nuit, on arrachoit

de honteuses apostasies aux ministres du catholicisme, puis on les faisoit monter sur l'échafaud.

De cette persécution résulta un débordement de fureurs contre toute doctrine religieuse, contre toute espèce de croyance même. Déjà, et à une époque antérieure, un représentant du peuple avoit osé profaner la tribune de l'assemblée nationale, en y faisant une profession cynique de pur athéisme.

L'audace de ceux qui marchaient sur ses traces donna de vives allarmes à Robespierre : il ne put se dissimuler que le peuple, n'ayant plus de frein religieux, secoueroit bientôt tout autre joug : il institua donc la fête de l'être suprême.

Quel étoit donc le dieu qu'un pareil monstre invoquoit ? Ce ne pouvoit être sans doute que le mauvais principe des Manichéens, que l'Arimane des Perses : aussi, comme le tyran de la Tauride, comme le despote du Mexique, Robespierre sacrifioit-il à son dieu des milliers de victimes humaines.

Cependant, le peuple égaré, du moins dans quelques-unes de ses classes, perdoit le vrai caractère de l'homme libre, qui ne connoît que l'empire de la loi, et qui en punit sévèrement les violateurs. Sous ses yeux les tribunaux révolutionnaires égorgeoient judiciairement les citoyens ; et il se précipitoit en foule aux exécutions avec cette même fureur que les romains dégénérés portoient aux combats de gladiateurs.

Les formes altérées du juri auxquelles Robes-

pierre et ses agens avoient daigné assujettir les tribunaux révolutionnaires , parurent bientôt importunes à ces tyrans : ils n'en laissèrent subsister que ce qui pouvoit amener la prompte condamnation des accusés , et en retranchèrent tout ce qui pouvoit servir à leur défense.

On frémit encore des dispositions portées dans la loi du 22 prairial , si l'on peut appeller de ce nom sacré un code d'inhumanité et de tyrannie. Du moment qu'elle fut en activité , des chariots funèbres traînoient chaque jour au supplice , dans la seule ville de Paris , cinquante à soixante victimes. Ni les graces naïves de la jeunesse , ni les respectables rides de l'âge caduc , ni les noms sacrés de mère et d'épouse , ni l'éminence des talens et des vertus , n'arrachèrent un regret à ces tigres , qui sous le nom de jurés et de juges prononçoient froidement des arrêts de mort sur les fatales listes de proscription qui leur étoient journellement envoyées.

Bientôt cet instrument de mort qui , dans l'origine et dans l'intention de son auteur , offroit seulement l'inestimable avantage , en frappant les grands criminels , de ne pas prolonger inutilement leurs souffrances , et qui , dans ces tems d'horreur , étoit devenu le plus terrible fléau de l'humanité , par la funeste facilité qu'il donnoit de multiplier les exécutions , ne parut plus une arme assez meurtrière aux hommes féroces délégués dans les départemens pour y organiser le meurtre. Comme Caligula , ces farouches proconsuls sembloient désirer

que tous leurs concitoyens n'eussent qu'une seule tête afin de pouvoir l'abattre d'un seul coup : ce barbare vœu ne pouvant se réaliser , ils imaginèrent les bateaux à soupape et les fusillades : on précipitoit ainsi dans les flots , on massacroit ainsi par rangs et par files des milliers de victimes.

C'est ici qu'il faut s'arrêter pour se rappeler l'impression profonde que firent ces scènes d'horreur sur le caractère du peuple dans toutes ses classes. La terreur planoit d'une extrémité de la république à l'autre. Dans ses voisins , ses amis , ses parens , chacun redoutoit un délateur : toutes les affections étoient suspendues , tous les liens étoient brisés. Le terrorisme faillit à dénaturer pour jamais ce caractère originel d'homme libre , que l'autorité des prêtres et la tyrannie des nobles avoient bien pu comprimer durant tant de siècles , mais n'avoient pas *entièrement* effacé. On fut au moment de voir l'inquisition politique des monstres qui asservissoient la France , renouveler ce désastreux phénomène que l'inquisition religieuse avoit offert en Espagne ; une nation vive et confiante dévorée par les soupçons et tombée dans l'engourdissement.

Oui , si le terrorisme avoit plus long-temps pesé sur la France , à l'aimable franchise , la gaité naïve , au doux abandon qui dans les tems d'esclavage même caractérisoient les françois , on auroit vu succéder , comme chez la nation espagnole , la triste réserve , la sombre taciturnité , l'injurieuse défiance.

Dans l'état de stupeur universelle où la terreur l'avoit jeté , le peuple françois n'avoit plus de caractère , les flétrissures de la servitude l'avoient comme anéanti , nulle ressource ne s'offroit pour le faire revivre.

Mais les excès même de la tyrannie amenèrent la chute de la tyrannie. Les monstres qui dévoroient la France finirent par se dévorer eux-mêmes. Robespierre et ses principaux agens résolurent de s'approprier exclusivement toute l'autorité : dans cette ambitieuse vue , ils firent périr la plupart de leurs complices , et se privèrent ainsi de leurs plus fermes appuis.

Ceux des représentans du peuple que la hache ultra-révolutionnaire avoit épargnés , et chez qui le feu sacré de la liberté jettoit encore quelques étincelles , eurent la généreuse audace de faire tête au tyran. Le peuple ranimé s'insurgea comme aux premiers temps de la révolution ; et le neuf thermidor devint , comme le 14 juillet , l'époque mémorable de sa régénération.

C'est véritablement à partir de cette époque , qu'on put s'honorer du beau titre de citoyen qui , sous la dénomination de Robespierre , formoit un si déplorable contraste avec ce symbole avilissant d'esclavage , qu'une tyrannique anarchie honoroit du nom imposant de bonnet de la liberté (1).

(1) On doit se rappeler que dans les sections , les comités , les

De ce moment ; l'habitant des villes et celui des champs prirent des idées saines de l'égalité politique : on ne se fit plus un titre , comme sous le terrorisme , d'une égalité mal entendue pour refuser les justes égards qui dans une république bien constituée sont dûs à la prééminence des talens et des vertus , à la dignité des fonctions publiques , à la prérogative même des richesses acquises par des moyens légitimes et constamment employées à faire le bonheur des hommes.

Un des premiers effets de la nouvelle révolution , fut la liberté de la presse , indignement comprimée sous le règne des derniers tyrans , qui ne permettoient de publier par de vils agens , que tout ce qui pourroit river les fers de la nation : la presse reprit tout l'essor qu'elle avoit eu lors des premières législatures.

L'industriel artisan des villes , le laborieux cultivateur des campagnes , purent facilement s'éclairer en contentant cette avide *curiosité* , qui forme un des principaux traits du caractère que César donnoit à nos pères.

« Les Gaulois , dit-il , sont si curieux de nouvelles , qu'ils ont coutume d'arrêter les voyageurs , même malgré eux , pour s'informer de ce qu'ils savent : dans les villes , le peuple environne les

bureaux , on étoit forcé d'arbore le bonnet rouge , sous peine d'être proscrit.

» marchands , leur demande d'où ils viennent et
 » ce qu'ils ont appris de nouveau dans ces quar-
 » tiers-là » (1).

Cette curiosité , qui sous la domination des romains , dans le tems que les Gaules étoient policées , pouvoit devenir le germe de toutes les connoissances utiles , et conduire le peuple à la liberté , ne trouva plus d'aliment sous le gouvernement barbare des francs , et sous la tyrannie féodale qui lui succéda. La profonde ignorance qui à cette époque abrutissoit les françois , avoit émoussé en eux ce desir ardent qu'avoient leurs ancêtres de s'instruire de ce qui se passoit autour d'eux. Qu'auroient-ils appris d'ailleurs ? Qu'un dur esclavage pesoit sur leurs voisins comme sur eux , et qu'aucune contrée n'offroit de refuge contre l'oppression des nobles et du clergé.

La découverte de l'imprimerie donna quelque secousse aux esprits ; mais leur curiosité ne s'exerça d'abord que sur des objets du ressort d'une vaine et subtile théologie. Cependant , Luther et Calvin brisèrent quelques anneaux de la double chaîne de la superstition et du despotisme. Par-tout où la réformation s'établit , le peuple commença à soupçonner qu'il avoit des droits ; le clergé perdit tous les siens.

(1) Traduction de d'Ablancourt , corrigée , lib. 4. Amsterdam , 1763.

La liberté de penser et d'écrire fit aussi des progrès en France ; mais elle éprouva , durant près de trois siècles , des obstacles de toute nature. La France étoit gouvernée sous les Valois , tantôt par les Italiens , qui , avec Catherine de Médicis , avoient introduit à la cour les astucieuses maximes des petites cours de cette contrée , tantôt par les princes Lorrains qui faisoient dominer dans les conseils la sombre diplomatie de l'Espagne , et son inquisition tyrannique.

La politique et la superstition concoururent donc également à entraver la liberté de la presse.

Quelques journaux s'établirent sous Louis XIV et continuèrent sous son successeur ; mais on n'y trouvoit que des extraits d'ouvrages abstraits et scientifiques ou d'ingénieuses bagatelles : aucun ne traitoit de l'ordre social et des droits du peuple. Enfin , un papier public parut parmi nous , mais sous les auspices et sous la censure du gouvernement , ce fut la gazette de France , dans laquelle , au lieu de parler au peuple de ses intérêts , on l'entretenoit gravement des naissances , mariages et décès des princes de l'Europe , des voyages , des chasses du roi , de la prérogative de monter dans ses carrosses , et de beaucoup d'autres objets tout aussi frivoles.

Quelques gazettes étrangères circuloient , il est vrai , en France , mais insidieusement altérées , ou despotiquement mutilées ; et cette classe d'hommes

oisifs connus sous le nom de nouvellistes, n'y trouvoit communément pour aliment de sa curiosité que des opérations militaires absolument étrangères à ses connoissances, ou des négociations politiques tout aussi étrangères à ses intérêts.

A l'approche des états-généraux, la presse prit un libre essort. Une foule d'excellens écrits apprirent au peuple français les grandes destinées auxquelles il étoit appelé ; mais ces écrits étoient encore d'un genre à ne circuler que parmi les hommes instruits. Ce ne fut qu'après la formation de la grande assemblée de la nation que divers papiers publics parurent, et que toutes les classes du peuple purent y puiser des lumières sur ces droits précieux, dont le secret avoit été renfermé jusques-là dans des livres peu accessibles ou peu entendus. On peut se rappeler encore avec quelle avidité une foule de journaux propres à former l'esprit public étoient lus, relus, dévorés non-seulement dans les villes, mais dans les campagnes.

C'est dans ces papiers publics, la plupart *rédigés* par des hommes probes et instruits, que le peuple puisa ces idées de liberté et d'égalité politique qui devoient le conduire un jour à instituer la république.

Mais les démagogues, ce limon impur que le torrent des révolutions roule presque toujours avec lui, s'emparèrent de la presse pour faire circuler leurs principes désorganiseurs et incendiaires.

Bientôt,

Bientôt, sous la domination de Robespierre et de ses agens, presque tous les journaux à leurs gages ne furent plus que l'horrible code de leur détestable doctrine, ou le tableau dégoûtant de leurs crimes et de leurs fureurs. Ainsi les papiers publics débutoient par l'abominable théorie du pillage et du meurtre : puis venoient à la suite les délations de tous les instans, les incarcérations de toutes les heures, les supplices de tous les jours : chaque maxime étoit un poison, chaque page étoit teinte de sang.

La journée du 9 thermidor dissipa les vapeurs pestilentiellees qui s'élevoient sans cesse de ces bourbiers typographiques.

Avec plus d'avidité que jamais, on lut dans les journaux purifiés, des extraits fidèles de ces mémorables séances de la convention nationale, où l'on s'occupoit d'une part avec tant d'activité à guérir les maux presque incalculables qu'avoit produits l'anarchie, et où d'un autre côté l'on préparoit avec tant de maturité les matériaux qui devoient entrer dans l'édifice de la constitution de l'an trois.

Il ne s'agissoit plus ici, comme dans les premiers temps de la révolution, de fixer péniblement les limites de la portion d'autorité qu'auroit la nation et de celle que retiendrait le monarque. Tous les pouvoirs alloient revenir au peuple pour être exercés par des représentans fidèles, et l'exécution

en être déléguée par eux à des hommes dignes de ce choix. On conçoit combien , de ce moment , la nation prit un grand caractère.

Tandis que la curiosité si naturelle au peuple français , ne s'exerçoit plus que sur les objets les plus importans pour son bonheur , la tranquillité intérieure de la république étoit essentiellement compromise dans la Vendée et dans tous les départemens circonvoisins , que les prêtres avoient entièrement fanatisés.

La persécution et l'intolérance , ces armes terribles qu'ils avoient si souvent mises en usage pour augmenter ou pour conserver leur pouvoir , s'étoient tournées contre eux-mêmes sous la domination de Robespierre. Ces deux agens de la terreur avoient eu l'effet qu'ils auront toujours , celui d'exaspérer la haine que portoient les prêtres au nouvel ordre de choses : ils portèrent avec eux cette haine dans celles des parties de la république où les esprits étoient le plus enchaînés par la superstition et les préjugés.

On frémit *encore* au seul souvenir des affreux excès dont ces départemens , n'aguères si florissans et si populeux , furent le théâtre. Les dévastations, les incendies, les meurtres , y portèrent les coups les plus funestes à la population , au commerce , à l'agriculture ; et ces horreurs furent le fruit amer du fanatisme alimenté par les émigrés , et soudoyé par l'Angleterre.

A ces maux qui paroissoient incalculables , la convention prépara le plus sûr remède , en décrétant la liberté des cultes : ce fut-là sur-tout le grand ressort qu'employa le jeune héros dont la France a pleuré la perte , (1) pour pacifier tant de contrées désolées par les fanatiques.

Cette loi sur la liberté des cultes , celle qui n'en reconnoissoit aucun de dominant , opérèrent d'ailleurs un changement remarquable dans le caractère de la nation.

Les persécutions qu'essuyoient sous le règne de la terreur ceux qui professoient la religion alors dominante , avoient précipité une foule d'hommes foibles ou ambitieux dans un athéisme vrai ou simulé. On conçoit facilement quelles atteintes un pareil système portoit aux mœurs publiques et privées. La liberté qu'on eut désormais de rendre ses hommages à l'être suprême suivant tel ou tel rite , ramena les esprits égarés à des notions saines sur les religions. En même-temps que les dogmes bizarres du catholicisme et les superstitieuses formes de son culte , lui firent perdre une foule de prosélytes , la religion naturelle gagna une multitude de partisans dans les dernières classes même de la société : et le peuple français , principalement dans les grandes cités , prit le caractère

(1) Le général Hoche.

d'adulateur éclairé d'une divinité bienfaisante qui veille au bonheur des hommes.

Tandis que la convention s'occupoit de ces mesures salutaires, les démagogues échappés en thermidor s'agitoient pour recouvrer leur domination. Leurs tentatives furent infructueuses en germinal de l'an trois ; mais en prairial suivant ils réussirent à égarer une partie du peuple, et ils provoquèrent une insurrection contre les représentans de la nation. L'enceinte de la convention fut violée ; l'un de ses plus courageux membres fut massacré ; on dirigea contre la salle des séances le canon, la mousquetterie ; les factieux s'emparèrent de la tribune ; enfin une foule de décrets absurdes parurent avoir été arrachés par une minorité corrompue ou égarée à une majorité qui réellement ne votoit pas.

Tout étoit perdu, si l'attitude imposante que conservoit cette majorité n'eût déconcerté les rebelles, et donné le temps aux bons citoyens de se rallier autour de la convention : ce fut le dernier effort de l'anarchie avant l'organisation d'un gouvernement désormais assis sur des bases indestructibles.

Ces bases furent posées par la convention dans l'acte constitutionnel de l'an trois, où les différens pouvoirs sont si exactement divisés et si heureusement balancés.

Mais ce n'étoit pas assez d'avoir organisé ces pouvoirs, il falloit y donner le mouvement. Qui pouvoit le faire comme les créateurs même de la

constitution ? Ne couroit - on pas les plus grands hasards d'en confier le premier exercice à une assemblée renouvelée en entier ?

Ces grandes vérités furent inaperçues par quelques républicains réunis dans les assemblées primaires pour les élections. Egarés par une fausse interprétation des droits du peuple souverain , ils réclamèrent contre les décrets qui bornoient à un tiers le renouvellement des membres de la convention , quoique ces décrets eussent été acceptés par la majorité de la nation. Les royalistes qui s'étoient jetés en grand nombre dans ces assemblées , firent adroitement fermenter ce levain de discorde et de rébellion. Quelques sections de Paris marchèrent contre la convention ; la plus grande partie resta immobile , et la convention triompha de ce mouvement séditionnel.

La constitution alors fut mise en activité. Les succès constans du gouvernement soit dans l'intérieur de la république , soit au-dehors , irritèrent tout ce qui restoit d'anarchistes ; mais les conjurations de Grenelle et de Babœuf ne furent que de légères étincelles échappées encore du volcan caché dont l'insurrection de prairial avoit été la dernière éruption.

Tandis que les anarchistes attaquoient soit à force ouverte , soit par de sourdes machinations , le gouvernement et la représentation nationale , les royalistes toujours infatigables dans leurs tenta-

tives , travailloient sourdement à miner l'édifice de la liberté : pour parvenir à le renverser , ils pervertissoient l'esprit public , ils organisoient les vengeances , il faisoient rentrer dans le sein de la république les émigrés et les prêtres frappés par la loi : mais leurs complots furent déjoués dans la mémorable journée du 18 fructidor : c'est la dernière tourmente qui ait agité le vaisseau de la république.

Quand on réfléchit sur cette série de troubles , de chocs , de réactions qui se sont si rapidement succédés depuis les premiers temps de la révolution , on remarque avec surprise que les femmes n'ont eu aucune influence dans les mouvemens et les intrigues de tant de partis différens. Ce phénomène singulier doit nécessairement tenir à quelque changement extraordinaire dans le caractère de la nation.

En France , en effet , cette influence remontoit aux tems les plus reculés , et n'avoit souffert presque aucune altération dans les différentes époques de la monarchie.

« César apprit , dit-il lui-même dans ses Commentaires (1) , que chez les germains c'étoit les mères de famille qui par des charmes et des sortilèges régloient le tems des batailles ».

Tacite , qui écrivoit à une époque où les germains étoient mieux connus , entre à ce sujet dans de bien plus grands détails.

(1) Traduction de d'Ablancourt corrigée. Amsterdam, 1763.

« Les germains , dit-il , portent aux combats des
 » simulacres et des espèces d'enseignes qu'ils tien-
 » nent en dépôt dans leurs bois sacrés ; et ce qui
 » est un puissant aiguillon pour la valeur , ce n'est
 » point le hasard ni un mouvement fortuit qui
 » compose chaque bande ou chaque escadron , c'est
 » une famille entière , ce sont tous les parens. Ils
 » ont tout près d'eux les gages de leur amour ;
 » ils entendent les hurlemens de leurs femmes ,
 » les cris de leurs enfans : ce sont pour eux les
 » témoins les plus redoutables , les panégyristes
 » les plus flatteurs. Ils portent leurs blessures à
 » leurs mères , à leurs femmes , et elles ne craignent
 » point de les compter et de les juger : de leur
 » côté , elles portent aux combattans de la nour-
 » riture et des encouragemens.

« On rapporte qu'il y a eu des armées qui plioient,
 » qui étoient en déroute , et que les femmes ont
 » ralliées à force de prières , en présentant leur sein
 » aux fuyards , en leur peignant les horreurs d'une
 » captivité prochaine qu'ils redoutent bien plus
 » pour leurs femmes que pour eux-mêmes. Ce sen-
 » timent est tel , que pour s'assurer plus facilement
 » de la fidélité d'un canton , on exige toujours dans
 » le nombre des otages , quelques femmes de dis-
 » tinction.

« Il y a plus : ils supposent à ce sexe je ne sais
 » quoi de religieux et une sorte d'inspiration ; ils
 » se gardent bien de rejeter leurs avis ou de douter

» de leurs oracles. Nous avons vu sous Vespasien
 » Vetula regardée long-temps , par la plus grande
 » partie de la nation , comme une Divinité , sans
 » compter anciennement Aurinia et une foule
 » d'autres auxquelles ils rendoient un culte , et non
 » point par adulation , comme nous à ces Dieux
 » que nous faisons nous-mêmes (1) ».

Cette déférence pour le sexe le plus foible , l'influence qu'ils lui donnoient dans les délibérations les plus importantes , les francs l'apportèrent de la Germanie dans les Gaules lors de la conquête.

Personne n'ignore quels rôles jouèrent sous la race Mérovingienne les trop fameuses Brunehaut et Frédégonde : la grandeur de leurs crimes atteste celle de leur pouvoir. La disette des monumens historiques nous dérobe l'ascendant que les femmes ont vraisemblablement continué d'avoir sous la seconde race et au commencement de la troisième : mais les nombreux écrits qui nous restent des siècles de la chevalerie où cet ascendant n'est pas équivoque , ne nous permettent pas de douter que l'empire des femmes sur les hommes ne se fût conservé en France par une espèce de tradition.

Qui ne sait que les chevaliers français , imités bientôt par ceux de toute l'Europe , entreprenoient

(1) Mœurs des germains , traduites par Dureau de la Malle , à qui ce passage a fait faire la réflexion suivante ?

« Qui auroit cru que c'étoit d'un peuple sauvage que nous
 » tenions ce respect , cette galanterie pour un sexe opprimé par-
 » tout ailleurs ? »

des exploits incroyables pour plaire à leurs dames ?

Plusieurs femmes , à cette époque , eurent la plus grande influence dans les mouvemens politiques. On aime sur-tout à se rappeler ces deux héroïnes , les comtesses de Montfort et de Blois , qui , pour soutenir les droits opposés de leurs maris , tous deux en captivité , prirent le commandement des armées et la direction des affaires : mais on frémit aussi de l'affreux contraste que forme avec elles cette Isabelle de Bavière , épouse infidèle , mère dénaturée , qui plongea la France dans un abîme de maux. Aux mouvemens d'indignation qu'excite ce nom détesté , succèdent des sensations attendrissantes au seul souvenir de cette généreuse Jeanne d'Arc , qu'un gouvernement toujours barbare (1) fit expirer dans les flammes ; mais l'empire

(1) Le gouvernement anglois , qui fit périr sur un bûcher Jeanne d'Arc , faite prisonnière dans une sortie , n'a point démenti dans la guerre actuelle ses principes habituels d'inhumanité envers les prisonniers de guerre.

Les philosophes dont la Grande-Bretagne s'honore , envisagent sans doute la conduite atroce que Pitt et les autres ministres tiennent à l'égard des prisonniers de guerre françois , du même œil que David Hume considéroit le procès fait à Jeanne d'Arc.

« Cette action , dit-il , étoit également barbare et déshonorante ;
 » il n'y avoit aucune raison pour que Jeanne d'Arc ne fût pas
 » regardée comme prisonnière de guerre , et n'eût pas droit ,
 » comme telle , à tous les égards que les nations civilisées ont eu ,
 » en pareil cas , pour leurs ennemis ». HUME , hist. de la maison Plantagenète.

qu'elle prit sur tous les esprits , le courage dont elle embrâsa toutes les âmes , tiennent en quelque sorte du prodige , et sortent peut-être de la classe des évènements ordinaires.

Dans ce même temps , Agnès Sorel fit pressentir à celles des femmes qui par leur naissance ou leurs charmes seroient appelées comme elle à la cour , toute l'influence qu'elles pourroient avoir dans les intrigues du cabinet ; elle ne l'employa cette influence , que pour la gloire de son amant , que pour le bonheur de la nation : elle n'eut point en cela d'imitatrices.

Le duchesse d'Angoulême se servit de l'empire qu'elle avoit pris sur François I^{er}. , son fils , pour exercer contre le connétable de Bourbon une vengeance dont les suites furent si fâcheuses ; ce fut encore elle qui précipita ce prince romanesque dans ces guerres d'Italie , si long-temps funestes aux françois , pour qui elles ne sont devenues des moissons de gloire , que lorsqu'un jeune héros s'est montré dans cette célèbre contrée , conquérant modeste , législateur éclairé , habile négociateur.

C'est un fait assez connu dans l'histoire , que le prodigieux ascendant de la duchesse d'Etampes sur ce même François I^{er}. , qui , par ses qualités chevaleresques , n'en étoit que plus disposé à se laisser gouverner par les femmes. Ce fut par le crédit sans bornes de son impérieuse maîtresse , que l'amiral Bonnivet , justement dépouillé de toutes

ses charges et de sa fortune , fut rétabli dans ses biens et ses dignités . elle fit dégrader , au contraire , par un arrêt solennel , le chancelier Poyet. Tous les historiens attestent que l'animosité qui régnoit entre elle et la fameuse Diane de Poitiers , procura de grands avantages à l'empereur.

L'ascendant que cette dernière , sous le nom de duchesse de Valentinois , prit sur Henri II , et dont elle n'étoit pas même redevable aux charmes décevans de la jeunesse fut tel , qu'il balança le crédit des Guises , et qu'elle fit prévaloir les intérêts particuliers de sa famille sur le bien général de l'état, dans le traité de Cateau-Cambrésis.

Le crédit de la détestable Catherine de Médicis , qui gouverna successivement ses trois fils , est assez connu par son influence dans le massacre de la Saint-Barthelemy.

Les charmes de Gabrielle d'Estrées combattirent plus d'une fois dans le cœur de Henri IV l'amour de la gloire.

Par la force de son génie , Richelieu sut détourner les intrigues que formèrent plusieurs femmes de la cour pour parvenir à gouverner le foible Louis XIII.

Mais ce fut sur-tout dans la décrépitude de Louis XIV , que les femmes prirent l'empire le plus absolu. La marquise de Maintenon , souvent influencée elle-même par d'autres femmes , nommoit ou destituoit les ministres , produisoit ou dis-

gracioit les généraux : les conseils se tenoient en sa présence , et si par respect pour les convenances elle n'y donnoit pas son avis , les délibérations n'en étoient pas moins soumises ensuite à son examen et à ses conseils.

La régence se signala sur-tout par la corruption des mœurs et la domination des femmes.

Des nombreuses maîtresses de Louis XV , la marquise de Pompadour fut celle qui prit le plus de part au gouvernement. Le choix des ministres et des généraux qui lui fut totalement abandonné , amena ces revers humilians qui nécessitèrent la honteuse paix de 1762.

La conscience timorée du successeur de Louis XV , ne laissant point d'espérance aux femmes de la cour et de la ville , qui dans les premiers temps de son règne avoient *tenté* de le captiver , elles cherchèrent des dédommagemens et les obtinrent aisément , en bornant leurs conquêtes aux hommes qui se trouvoient placés au second rang.

Par cet intermédiaire , et sous le règne d'un prince dont la foiblesse est assez connue , elles conservèrent toute leur influence : la révolution est l'époque où elles la perdirent sans retour dans tous les partis..

On a beaucoup parlé de celle qu'avoit la dernière reine dans la direction des affaires et les mouvemens du cabinet. L'obscurité dans laquelle s'enveloppoit le gouvernement , avant la convocation des

états-généraux , ne permet guères de vérifier cette assertion pour les tems antérieurs à cette époque : mais il est remarquable qu'aucune des pièces du procès instruit contre Marie-Antoinette , ne donne la preuve de son influence dans les déterminations de la cour , depuis la révolution ; et l'équitable postérité ne pourra peut-être lui reprocher , dans des temps d'orages si difficiles , que quelques erreurs , trop expiées sans doute par son inaltérable résignation dans les angoisses d'une dure captivité , et les humilians avant-coureurs du supplice.

On conçoit facilement que chez un peuple naturellement imitateur , et qui , avant sa régénération , se faisoit gloire de copier servilement ceux qu'il appelloit lâchement ses maîtres , on a dû , à leur exemple , laisser prendre aux femmes , dans toutes les conditions et dans tous les rangs , le même ascendant qu'elles avoient usurpé sur les rois et sur leurs ministres : aussi , cet humiliant axiôme , *rien ne se fait que par les femmes* , étoit-il dans toutes les bouches , et recevoit-il son application dans toutes les affaires.

Cette étrange domination expira le 14 juillet 1789.

Quelques femmes ont paru sur la scène dans le cours de la révolution , mais aucune d'elles , dans les partis qui s'y signalèrent , n'imprima le mouvement aux affaires.

La Thérrouane ne joua qu'un rôle subalterne parmi les anarchistes. La courageuse Corday n'eut

point de complices : la baronne de Staël ne s'est distinguée dans le parti républicain que par ses écrits philosophiques et littéraires.

La citoyenne Roland mérita d'avoir pour amis les plus courageux défenseurs de la patrie , et pour mari , l'un des plus laborieux et des plus incorruptibles ministres : mais elle ne prit aucune part active aux affaires (1).

Ce nom me rappelle un des phénomènes les plus remarquables qu'ait offert la révolution. En même-temps qu'elle fit perdre aux femmes toute leur influence dans les affaires , elle exalta chez elle ce courage, qu'au rapport de Tacite les femmes germaniques déployoient dans les périls. Sous la tyrannie de Robespierre , les femmes montrèrent , à un degré où peu d'hommes même atteignirent , une fermeté véritablement stoïque , soit dans la captivité , soit aux approches de la mort (2) ; comme

(1) Dans les plus intimes communications de l'amitié , je l'ai pressée de me dire si elle n'avoit jamais concouru soit par ses avis , soit par ses critiques , aux écrits que Roland publia dans le cours de ses deux ministères , et dont ses ennemis lui refusoient le mérite pour le renvoyer à sa femme : elle m'a protesté qu'il ne lui lisoit ses ouvrages que pour juger de l'impression qu'ils pouvoient faire sur le public : elle n'y avoit donc pas plus de part que la servante de Molière aux comédies de son maître.

(2) Personne n'ignore que la citoyenne Roland , le jour même de sa condamnation , entreprit de rendre à La Marche , l'un de

si toutes les forces de leur esprit, qui naguères se dissipoient dans mille petites intrigues, s'étoient soudain ramassées pour les faire lutter avec courage contre l'horreur des cachots et l'appareil des supplices.

Comment, au surplus, ce sexe si habile à conserver cet empire qu'il avoit déjà dans les forêts de la Germanie, et qu'il avoit transporté depuis dans les villes et à la cour, l'a-t-il perdu tout-à-coup dans le cours de la révolution ? on pourra parvenir peut-être à la solution de ce problème en distinguant les trois partis qui ont figuré sur le théâtre de la révolution : les royalistes, les anarchistes, les républicains : je place dans ce dernier rang ceux des membres des premières assemblées de la nation qui ne concoururent qu'à regret aux mesures qui y furent prises pour créer ou pour conserver un roi constitutionnel, et dans les opinions desquels, même à ces époques, on trouve le germe du républicanisme.

La lutte entre ceux-ci et les royalistes étoit véritablement un combat à mort : il n'y a donc pas lieu de s'étonner que le dernier roi des français et ses partisans n'aient donné aucune part dans les mouvemens du cabinet à un sexe dont l'expérience de tous les temps leur avoit appris que l'in-

ses compagnons d'infortune, la fermeté qu'il avoit perdue, qu'elle y réussit, et l'entretint dans cette courageuse disposition jusqu'aux pieds de l'échafaud.

fluence avoit toujours été funeste aux affaires dont elles avoient pris la direction.

Quant aux anarchistes , la férocité , qui est le principal élément de leur caractère , les rendoit absolument insensibles à ces charmes insinuans , qui dans tous les siècles et chez tous les peuples , mais plus particulièrement chez les français , ont fondé l'empire du plus foible des sexes sur l'autre. Par-là s'explique suffisamment cette inhumanité inconnue au sauvage même (1), qui leur faisoit confondre tant de femmes parmi leur nombreuses victimes. Aux yeux de ces monstres , tout ce qui leur faisoit ombrage n'avoit pas de sexe.

A l'égard des républicains , singulièrement pénétrés , comme ils l'étoient , des excellens principes répandus dans les ouvrages de Rousseau , celui de tous les philosophes qui a le plus étudié et le mieux connu les femmes , ils s'étoient convaincus comme lui qu'elles sortent de leur destination naturelle lorsque , suivant son énergique expression , *elles se font hommes* ; qu'elles doivent borner leurs connoissances et l'exercice même de leurs talens à tout ce qui peut les constituer bonnes mères de familles et excellentes épouses ; qu'elles ne doivent

(1) Tous les voyageurs attestent qu'à la suite du combat , la peuplade sauvage qui a remporté la victoire se livre aux plus affreux excès contre les prisonniers qu'elle a faits , mais que constamment elle épargne les femmes.

avoir d'autre empire que celui des graces et de la douceur ; et que la délicatesse même de leurs organes , qui les rend si propres à réussir dans les choses de pur agrément , les rend incapables de saisir ces grands apperçus dont se forme la science du gouvernement.

Ces idées ayant profondément germé dans les têtes des républicains , ils ont dû soigneusement se garder de donner aucune part aux femmes dans les affaires. Leur système de conduite à cet égard n'a éprouvé de déviations ni dans les orages excités par tant de factions , ni dans les temps plus calmes de la révolution. Aussi dans les tribunaux , les administrations , chez les ministres , au directoire exécutif , dans les deux conseils , les délibérations ont pris le caractère d'austérité qui distinguoit celles du peuple romain dans les beaux temps de la république.

Cette révolution n'a pas été le seul résultat de la cessation totale de l'influence des femmes sur l'opinion publique et dans les opérations du gouvernement : en réduisant leur empire à celui que leur assurent dans l'intérieur de leurs familles l'attrait irrésistible de leurs charmes et l'exercice des vertus domestiques ; en substituant à l'esprit de domination qui les tenoit sans cesse en agitation , ce paisible mais vif intérêt qu'elles prennent à la félicité du peuple dans l'intérieur , au succès de ses armées au - dehors , et qu'un grand nombre

d'elles fortifient par la lecture des papiers publics ; elles ont fait perdre aux hommes , par cette conduite , le caractère de légèreté , l'esprit de frivolité qu'ils avoient emprunté d'elles , et qui , déguisés sous le nom de galanterie , donnoient des impressions si fâcheuses sur la nation française.

Dans tous les temps , en effet , qui se sont écoulés depuis l'introduction à la cour , par Anne de Bretagne , des femmes les plus distinguées de la noblesse ; depuis leur établissement dans la capitale sous le règne de François premier , celles de ces femmes qui furent le plus à la mode , qui donnèrent le plus le ton , qui eurent le plus de crédit , furent , en général , les êtres les plus frivoles. Faut-il s'étonner que *pour leur plaire* , les ambitieux qui vouloient parcourir rapidement la carrière des honneurs et du pouvoir , ayent emprunté leur ton , leurs airs , leurs manières ? Mais combien fatales n'en ont pas été les conséquences ?

On ne peut pas se le dissimuler , puisque tous les historiens nous l'attestent , les désastres que les françois essayèrent si long-temps en Italie , eurent principalement pour cause la haine que leur avoit vouée le peuple de cette contrée profondément blessé de la légèreté de leur ton , de la liberté de leurs manières si essentiellement discordantes avec sa gravité naturelle et son extrême circonspection. Cette haine n'éclata pas seulement par leur expulsion totale du Milanès , qui étoit devenu en

quelque sorte leur tombeau , après avoir été si long-temps le théâtre de leur licence , elle se manifesta depuis à plusieurs époques ; et le ton avantageux et léger qu'une grande partie de nos voyageurs continuèrent de porter en Italie , ne contribua pas peu à l'entretenir.

Ce caractère de frivolité s'étoit tellement emparé de la société en France , qu'il n'y a peut-être rien d'hyperbolique dans l'esquisse que traçoit de ce caractère , l'auteur de l'ingénieuse bagatelle intitulée *l'année merveilleuse*. La versatilité des modes relatives à la parure , qui n'est chez un sexe aimable que l'art innocent de donner à ses charmes des développemens plus piquans par l'attrait de la nouveauté , et qui sous le point de vue politique , impose une espèce de tribut à l'Europe par les pacifiques conquêtes de l'industrie nationale , étoit peut-être portée plus loin chez les hommes de toutes les classes et de tous les âges qu'elle ne l'avoit jamais été chez les femmes même : elle n'affectoit pas seulement la manière de se vêtir , elle s'étendoit encore aux voitures , au langage même.

Tout a changé depuis la révolution. De la décence , de la gravité dans l'extérieur , mais qui n'excluent pas toujours cette gaîté franche qui paroît être un des heureux fruits du sol de la France : de la simplicité dans les habillemens et dans les voitures , sans cette mobilité continuelle de goûts qui de toutes les espèces de luxe est la plus rui-

neuse : une manière de s'exprimer qui tient un juste milieu entre l'idiôme grossier de la multitude et le ridicule jargon des cercles : de respectueux égards pour un sexe qui par la foiblesse même de sa constitution y a droit, mais qui chez des républicains vertueux ne dégénèrent jamais en une soumission servile à ses caprices, ou en attaques indirectes à sa pudeur par la légèreté des manières et l'indécence des expressions : tel est le changement remarquable que la révolution a opéré à cet égard dans le caractère national.

Les plus heureux effets en sont résultés par-tout où ont pénétré nos armées, et particulièrement en Italie. Le caractère des français qui, à quelques exceptions près, y étoit universellement décrié, y jouit aujourd'hui de la plus grande considération ; c'est que les généraux, les officiers, les soldats même y ont tenu une conduite pleine de décence et d'égards ; c'est sur-tout qu'ils ont su se conformer, ce que leurs légers prédécesseurs avoient toujours négligé de faire, au caractère, aux mœurs du pays ; c'est qu'ils ont cru même devoir respecter jusqu'aux préjugés nationaux : aussi la victoire est-elle toujours restée fidèle à leurs étendards ; aussi leurs succès ont-ils été couronnés par la paix sur le continent.

Cette paix glorieuse rappelle une révolution remarquable dans les impressions que cet heureux événement a dû faire en tout temps sur le

peuple français. Dans toutes les guerres antérieures, il ne prenoit intérêt aux avantages qui pouvoient résulter pour la France de la pacification de l'Europe, que relativement au prince qui le gouvernoit. Si la France s'aggrandissoit par des conquêtes, c'étoit au monarque, c'étoit au *grand roi*, que se rapportoient ces succès : on enchaînoit insolemment aux pieds de sa statue les peuples vaincus, dans l'humiliante posture des esclaves. Maintenant le plus grand avantage que les françois envisagent dans l'accroissement de leur territoire, c'est d'associer les peuples voisins à la jouissance du bienfait inestimable de la liberté.

L'allégresse qu'inspire la paix, ramène naturellement aux fêtes, aux cérémonies nationales. Une gravité imposante y a pris la place de cette tumultueuse ivresse, où l'on jetoit à dessein le peuple pour le dégrader. On peut se rappeler à ce sujet la dégoûtante distribution de comestibles qu'on faisoit sur les places dans toutes les fêtes publiques : c'étoit une petite imitation de la fameuse cocagne de Naples (1).

Mais pour que les fêtes nationales conservent un grand caractère, il est peut-être indispensable de ne pas les multiplier. C'est ici qu'il faut con-

(1) Ce symbole avilissant de misère et de servitude a disparu depuis quelques années à Naples, mais la détresse et l'esclavage sont restés,

sulter ce qui peut faire sur le peuple de grandes et profondes impressions : il faut des spectacles imposans pour l'émouvoir : ce qui frappe trop fréquemment ses regards perd infailliblement son effet.

On peut se rappeler à ce sujet avec quelle indifférence le peuple voyoit circuler journellement dans les rues , sous le nom de viatique , l'objet de ses adorations et de son culte. Eh bien ! lorsqu'à une certaine époque de l'année seulement , ce même objet étoit pompeusement promené avec un cortège dont on ne pouvoit pas l'entourer tous les jours , cette cérémonie religieuse prenoit nécessairement un grand caractère.

Les fêtes nationales auront toujours cet heureux effet , lorsqu'en les multipliant peu , on pourra , sans épuiser le trésor public , y donner le degré de pompe et de magnificence compatibles avec les mœurs républicaines.

Des fêtes publiques je passe aux spectacles , à l'égard desquels il paroît s'être fait un changement remarquable dans le caractère national , mais que je ne crois pas durable.

Long-temps avant la révolution , le goût pour le drame , pour la tragédie bourgeoise , s'étoit emparé d'une partie de la nation , tandis que l'autre partie réclamoit fortement contre cette nouveauté : mais , ou ce drame , comme ceux de Lachaussée , n'excitoit que des émotions douces ; ou si , comme

le Père de Famille , il portoit dans le cœur des émotions plus fortes , ce n'étoit point de ces secousses violentes , de ces déchiremens douloureux dont les spectateurs semblent s'être fait un besoin dans ces derniers temps , et qui ont procuré un si grand succès aux Victimes Cloîtrées , à la Mère Coupable , et à quelques autres drames de cette espèce.

Ce besoin d'être violemment ému , ne s'est pas renfermé dans la scène purement dramatique , il a même fait irruption sur la scène lyrique : enfin , plus récemment encore , il a fait courir le peuple de toutes les classes à ces monstrueux spectacles empruntés de quelques romans anglais , où des ramas de monstres révoltans , des apparitions de spectres , des évocations magiques , des gouffres ouverts , des brâsiers dévorans , et mille autres objets effrayans ou fantastiques sont les seuls ressorts de l'émotion.

Ceci tient sans doute à l'état d'angoisse où durant tout le tems de la terreur , la détention , les souffrances , la mort de tant de personnes chéries , ont plongé la plus grande partie des français : on en a contracté la triste habitude des fortes et violentes émotions : mais le temps , en effaçant peu-à-peu de déchirans souvenirs , affoiblira sans doute ce goût pour l'extraordinaire et le terrible , qui , particulier à une nation voisine , ne paroît pas être dans le caractère du peuple français.

On pourroit peut-être expliquer , par ce goût bizarre , le peu de sensation qu'ont fait sur nos différens théâtres plusieurs tragédies où le patriotisme et l'amour de la liberté sont peints avec les plus fortes couleurs. Ce genre de drames , comme on l'a ingénieusement observé dans un excellent ouvrage périodique (1) , n'est propre qu'à exciter l'admiration ; et ce sentiment n'a pas assez de chaleur pour produire tout son effet à l'époque qui suit immédiatement les tems de trouble et d'orage. Ce n'est qu'au moment où le cœur se sera entièrement reposé de l'agitation où l'ont jetté de longues et cruelles tourmentes , qu'on pourra goûter des drames dont plusieurs ont droit à un grand succès.

Si des spectacles publics on revient aux amusemens privés des citoyens , on observera que la révolution , même à cet égard , a opéré un changement bien sensible dans le caractère de la nation.

Depuis le 9 thermidor sur-tout , époque du renversement des nouveaux tyrans , on a pu remarquer que dans l'hiver la passion des bals , dans l'été , le goût pour les fêtes champêtres , avoient presque généralement remplacé la triste habitude des jeux de société (2).

(1) La décade philosophique et littéraire

(2) Je n'ai point entendu parler ici des jeux de hasard , cette peste des grandes cités , dont malheureusement la révolution ne les a pas encore guéries.

On doit peut-être attribuer ce changement à la chute de la noblesse et du clergé. En effet , les jeux de société favorisoient singulièrement la distinction insolente que la haute noblesse avoit établie entre elle , et ce qu'elle appelloit la petite noblesse et la bourgeoisie. Ils lui donnoient la facilité *d'assortir les gens* ; je me sers de l'expression usitée alors. Dans un vaste salon , quelques tables étoient réservées pour les personnages titrés , les autres étoient abandonnées aux classes inférieures.

On conçoit aisément que les assemblées , les bals où règne la confusion des rangs , ne devoient pas convenir à cette orgueilleuse noblesse : tout au plus , se permettoit-elle , à une époque de l'année très-circonscrite , de fréquenter les bals masqués , où restant nécessairement inconnue , sa dignité ne pouvoit pas être compromise.

Les promenades publiques à la ville ou aux environs , auroient eu pour elle , en été , les mêmes inconvéniens que les bals ; elle s'y seroit trouvée confondue avec le peuple : aussi le bon ton exigeoit-il que dans cette saison elle allât se renfermer dans ses terres ou dans ses maisons de campagne. Ceux des gens de qualité que leurs affaires ou d'autres motifs retenoient dans la belle saison à la ville , se condamnoient eux-mêmes à rester tristement renfermés dans leurs voitures pour y respirer la poussière des remparts.

Les prêtres que la décence empêchoit de se montrer dans les assemblées , dans les bals , avoient le

plus grand intérêt d'entretenir dans la classe de la bourgeoisie , le goût pour les jeux de société. En fortifiant par leur exemple cette triste habitude , ils se rendoient nécessaires à ceux qui l'avoient contractée , et sur-tout aux femmes : c'étoit encore un moyen d'assurer l'empire qu'ils avoient pris sur le peuple par la confession auriculaire et par tant d'autres prestiges.

L'habitude des jeux de société avoit des inconvéniens dont on ne paroissoit pas se douter alors , et qui ont été apperçus depuis : elle rétrécissoit les esprits par de minutieux calculs ; elle dégradoit les ames par de petites vues de cupidité ; elle énervoit enfin le corps par l'état d'immobilité auquel elle condamnoit les joueurs.

Les assemblées , les bals , n'ont aucun de ces effets nuisibles ; en ramenant le peuple de toutes les classes aux goûts purs et simples des premiers âges du monde , ils sont , au contraire , d'une utilité reconnue , sur-tout dans les républiques. La révolution , en instituant la nôtre , a donc exercé son influence sur le caractère de la nation , jusques dans ses amusemens et ses plaisirs , en faisant prévaloir ceux de cette espèce.

Je ne m'arrêterai pas ici à en exposer les avantages : une plume plus éloquente que la mienne l'a fait. Voici ce que Rousseau en a dit dans sa lettre sur les spectacles , je n'en transcrirai que les principaux traits.

« Je n'ai jamais conçu pourquoi l'on s'effarouche
 » si fort de la danse et des assemblées qu'elle occa-
 » sionne ; comme s'il y avoit plus de mal à danser
 » qu'à chanter , que l'un et l'autre de ces amuse-
 » mens ne fut pas une inspiration de la nature ,
 » et que ce fût un crime à ceux qui sont destinés
 » à s'unir , de s'égayer en commun par une hon-
 » nête récréation. En quoi Dieu est-il offensé
 » par un exercice agréable , salulaire , propre à la
 » vivacité des jeunes gens , qui consiste à se pré-
 » senter l'un à l'autre avec grace et bienséance ,
 » et auquel les spectateurs imposent une gravité
 » dont on n'oseroit sortir un instant ? Peut-on ima-
 » giner un moyen plus honnête de ne point tromper
 » autrui , du moins quant à la figure , et de se
 » montrer avec les agrémens et les défauts qu'on
 » peut avoir , aux gens qui ont intérêt de nous
 » bien connoître avant de s'obliger à nous aimer ?

« Pour moi , je suis loin de blâmer de si simples
 » amusemens. mais je voudrois que les père
 » et mère y assistassent pour veiller sur leurs en-
 » fans , pour être témoins de leur grace et de leur
 » adresse , des applaudissemens qu'ils auroient mé-
 » rités , et jouir ainsi du plus doux spectacle qui
 » puisse toucher un cœur paternel. Je voudrois ,
 » qu'en général , toute personne mariée y fût ad-
 » mise au nombre des spectateurs et des juges ,
 » sans qu'il fût permis à aucune de prostituer la
 » dignité conjugale en dansant elle-même , car à

» quelle fin honnête pourroit-elle se donner ainsi
 » en montre au public ? Je voudrois qu'on formât
 » dans la salle une enceinte commode et honorable
 » destinée aux gens de l'un et de l'autre sexe , qui
 » ayant déjà donné des citoyens à la patrie , ver-
 » roient encore leurs petits enfans se préparer à
 » le devenir.....

« Ces occasions de s'assembler pour s'unir et
 » arranger des établissemens , seroient des moyens
 » fréquens de rapprocher des familles divisées et
 » d'affermir la paix , si nécessaire dans notre état.
 » Sans altérer l'autorité des pères , les inclinations
 » des enfans seroient un peu plus en liberté ; le
 » premier choix dépendroit un peu plus de leur
 » cœur ; les conventions d'âge , d'humeur , de
 » goût , de caractère , seroient un peu plus con-
 » sultées ; on donneroit moins à celles d'état et de
 » biens qui font des nœuds mal assortis quand on
 » les suit au dépens des autres. Les liaisons devenant
 » plus faciles , les mariages deviendroient plus fré-
 » quens ; ces mariages moins circonscrits par les
 » mêmes conditions , préviendroient les partis , tem-
 » péreroient l'excessive inégalité , maintiendroient
 » mieux le corps du peuple dans l'esprit de la
 » constitution : ces bals , ainsi dirigés , ressemble-
 » roient moins à un spectacle public qu'à l'assem-
 » blée d'une grande famille ; et du sein de la joie
 » et des plaisirs naîtroient la conservation , la con-
 » corde et la prospérité de la république ».

Qu'ajouterois-je à cette peinture éloquente des avantages que les bals peuvent procurer aux citoyens en particulier et à la chose publique en général ? Puisse le génie de la liberté qui les a si fort multipliés parmi nous depuis le 9 thermidor , les organiser dans les vues du philosophe de Genève , et nous faire trouver dans ces assemblées publiques tous les genres d'utilité dont il les croyoit susceptibles !

Tout ce qu'il en a dit s'applique aux fêtes champêtres dont les bals forment le principal amusement , et qui au charme ravissant de la nature ajoutent encore divers jeux et différens exercices.

Mais je n'envisagerai ces jeux et ces exercices , que relativement à l'éducation publique sur laquelle la révolution a singulièrement influé.

En convenant que les sciences et les arts trouvoient beaucoup d'encouragemens dans l'ancien régime , par les divers établissemens qu'on y avoit consacrés , et qui sont si avantageusement remplacés par l'Institut national , où l'érudition , la philosophie , les sciences exactes , les arts agréables se prêtent de mutuels secours , il faudra qu'on convienne aussi que l'éducation publique étoit extrêmement bizarre. En la concentrant presque entièrement dans l'étude d'une langue morte , on sembloit n'avoir voulu s'occuper que de former des médecins , des jurisconsultes , des théologiens , des prêtres , des moines ; on avoit totalement oublié

(un pareil oubli s'explique assez bien dans un gouvernement monarchique), que le but de l'éducation publique doit être sur-tout de former de bons citoyens.

Le partage heureux qu'on a fait dans les écoles centrales et secondaires (1) du temps des élèves entre l'étude des langues anciennes et modernes , et celle de l'économie politique , du droit public , de la morale et des sciences exactes , donne les plus grandes espérances pour la génération future. Ces espérances sont en quelque sorte garanties par les excellens effets de l'établissement de l'École polytechnique. Il en est déjà sorti des élèves qui , après deux ans de travaux dans cette école , ont porté dans les différentes écoles d'application , des instructions et des connoissances qu'on n'auroit acquises autrefois qu'en cinq à six ans. Le choix des plus habiles professeurs , la surveillance active des administrateurs , l'emploi sévère du temps des élèves , sont les principales causes de cette espèce de phénomène.

La critique s'est néanmoins exercée sur cette intéressante école : on a dit qu'on y surchargeoit les élèves d'une trop grande variété d'études. Le suc-

(1) Les élémens des écoles primaires sont tout aussi bons que ceux des autres écoles : mais l'état actuel des finances ne permet pas de les mettre encore dans une pleine activité : la paix générale pourra procurer à la jeunesse ce nouveau bienfait.

cès constant de cette méthode en fait suffisamment l'apologie ; ses auteurs ont pensé , comme Quintilien , que l'application à telle branche de connoissances étoit un délassement suffisant de l'application à telle autre branche.

On a fait aussi aux élèves même le reproche capital d'incivisme : il est difficile d'imaginer sur quoi il frappoit , puisqu'on n'a rien précisé ; mais la seconde division l'a énergiquement repoussé en faisant dès l'origine un don patriotique plus proportionné à l'ardeur de son zèle qu'à la foiblesse de ses moyens (1).

Quelque chose néanmoins est à desirer dans ces divers établissemens , c'est qu'on y fortifie le corps des élèves , qu'on entretienne leur agilité , qu'on double en quelque sorte leur adresse , qu'on encourage leur jeune audace , par des exercices qui fassent une partie essentiellement journalière de leur éducation.

Je renvoie sur ce sujet mes lecteurs à tout ce qu'en a dit Rousseau dans ses ouvrages avec cette éloquence entraînante qui commande ce qu'il ne

(1) Les élèves de l'école polytechnique ont un traitement de vingt sols par jour , qui est arriéré de plusieurs mois ; et leur don patriotique a monté à la somme de 650 livres , à laquelle il faut bien remarquer que la seconde division seule a contribué , la première division composée des élèves nouvellement reçus , n'étant pas encore en activité.

fait qu'indiquer : on y verra tous les avantages qu'il attache aux exercices de la course à pied et à cheval, de la lutte, de l'escalade, de la natation, etc.

La révolution a déjà introduit une partie de ces exercices dans les fêtes publiques ; on y distribue même des prix à ceux qui se distinguent le plus ; mais ne seroit-il pas essentiel que ces exercices fissent partie de l'éducation publique ? n'en ressortiroit-il pas cet avantage inappréciable, qu'en se livrant aux études qui peuvent former des administrateurs éclairés, des juges intègres, des savans utiles, les jeunes élèves se trouveroient propres, comme les jeunes Romains, à devenir au besoin d'excellens soldats ?

Il ne faut pas croire en effet que se renouvelle souvent le phénomène qu'ont offert nos républicains armés à la hâte pour la défense de la liberté : c'est ici sur-tout que s'est manifestée, avec une force irrésistible, la puissante influence de la révolution française.

Comment en effet, des levées d'hommes toutes nouvelles se sont-elles transformées tout-à-coup en ces redoutables phalanges, qui dans leur brûlant enthousiasme ont déconcerté la savante tactique des vieux soldats de la Prusse et de l'Autriche ?

Quel agent invisible a eu le pouvoir de les faire pénétrer sur les glaces, à travers les frimats et
les

les neiges, dans les humides régions du Batave, pour y rallumer le feu sacré de la liberté?

Qui a pu leur faire franchir tant de fleuves dans la Belgique et l'Allemagne, leur ouvrir les portes de tant de forteresses que la nature et l'art avoient concouru à rendre presque inexpugnables, leur faire escalader les sommets des Alpes, les lancer dans les rochers stériles de Gênes, les impénétrables marais de Mantoue, les inabordables lagunes de Venise, jusques dans les isles de la mer Egée?

Quelle puissance inconnue leur a ouvert les gorges du Tyrol, et les a fait parvenir à travers trois provinces presque jusqu'aux portes de la capitale de l'Autriche?

Par quel prestige ont-elles dissipé en trois campagnes cette coalition de toute l'Europe conjurée contre la nouvelle république, et ont-elles rendu après dix-huit siècles les anciennes limites des Gaules à la France, dont tant de puissances avides avoient médité le morcellement et le partage?

Comment de leurs bras encore teints de sang, ont-elles planté, affermi l'arbre de la liberté dans tant de provinces affaissées sous le joug du despotisme?

Qui a pu opérer tant de prodiges? la seule influence de la révolution, en donnant un nouveau caractère au soldat français, le caractère d'un républicain qui ne connoît point d'obstacles lorsqu'il

combat pour la liberté, et dont le vœu fortement prononcé est le vœu de vivre libre ou de mourir (1).

Quelqu'éclatans, quelques décisifs qu'aient été les succès de nos armées, quoiqu'ils nous aient procuré la paix la plus glorieuse sur le continent, nous avons toujours à redouter l'influence des nobles et des prêtres dans les diverses assemblées populaires.

Relativement aux nobles, le corps législatif a pris une mesure que commandoient impérieusement les circonstances ; il les a écartés pendant sept ans de ces assemblées, en leur indiquant la route qu'ils ont à tenir pour se rendre dignes d'y voter.

Cet apprentissage civique, à la nécessité duquel on a sagement fait quelques exceptions, est sans doute long pour les ci-devant nobles avancés en âge : mais reste-t-il à leur égard quelque espérance de les rattacher au nouvel ordre de choses ! N'est-ce pas sur leurs enfans dont les habitudes peuvent plus facilement s'y plier, que doit porter l'espoir de la patrie, d'en faire de bons citoyens ? Et faut-il moins de sept années pour en avoir une garantie suffisante ?

(1) Cette énergique expression, qui du temps de la terreur étoit devenue une vaine formule dans le langage grossier des hommes à bonnet rouge, doit être à la lettre l'honorable devise de nos braves soldats.

A l'égard des prêtres, on s'est contenté de leur faire prêter le serment de fidélité à la république et de soumission à ses loix : mais cette mesure suffit-elle pour nous délivrer de toute sollicitude ? Tant que le catholicisme conservera un grand nombre de sectateurs, les ministres de cette religion dont l'essence est le plus ardent prosélytisme, ne seront-ils pas toujours dévorés du regret de ne la pas voir dominante ? et ne travailleront-ils pas éternellement dans les assemblées du peuple à y faire élire des administrateurs, des juges, des députés même qui favorisent leur secte ?

Loin de moi cependant toute idée de persécution et d'intolérance à l'égard des catholiques.

Ce n'est pas en faisant violence aux habitudes même dangereuses d'un peuple, qu'on parvient à les réformer ; c'est en y substituant d'autres habitudes le plus rapprochées qu'il est possible des anciennes, mais qui n'offrent pas les mêmes dangers. La nombreuse portion du peuple qu'une éducation commune a privée de connoissances et de lumières, a besoin d'un culte quelconque ; c'est sa manière de communiquer avec l'Etre suprême : mais que ce culte, autant qu'on pourra y parvenir sans employer d'autres armes que celles de la persuasion et de l'exemple, soit entièrement dégagé de pratiques superstitieuses et de dogmes absurdes.

Le culte des Théophilantropes m'a paru réunir ces avantages.

Des hommages purs et d'une simplicité touchante rendus à l'Etre suprême rémunérateur des vertus et vengeur des crimes ; des cantiques de reconnoissance où l'on célèbre une providence active qui veille au bonheur des hommes ; un cours de morale pratique dépouillé de l'aridité des préceptes ; l'homme mis sans cesse en présence d'un juge sévère , de sa propre conscience ; les devoirs du citoyen , de l'homme public , exposés avec précision ; l'instruction mêlée d'une musique mâle qui élève le cœur des assistans vers le ciel , et repose l'esprit de l'attention qu'il a donnée aux enseignemens du ministre ; voilà ce que m'a présenté l'assemblée des Théophilantropes le dix nivose dernier , dans le temple autrefois connu sous le nom d'église de Saint-Sulpice (1).

Pendant toute la durée de la séance , l'assemblée s'est toujours tenue dans un religieux recueil-

(1) Le jour même que je me suis procuré ce touchant spectacle , j'ai lu avec douleur sur les murs du temple un avis imprimé où le citoyen Audrein invitoit les catholiques à venir entendre une apologie *de la religion* , qu'il devoit prononcer à un jour indiqué contre *les novateurs*. Cette annonce fastueuse , cette affectation de parler du catholicisme comme de la religion par excellence , cette qualification de novateurs aussi injurieuse que fausse , qu'il entendoit sans doute appliquer aux Théophilantropes , contrastoit d'une manière affligeante avec la déclaration que venoit de faire leur ministre , qu'ils n'engageroient jamais aucune discussion sur les cultes différens du leur , et avec l'in-

ment ; et j'ai observé avec un étonnement mêlé de la plus douce satisfaction , qu'une multitude de citoyens de toutes les classes , et absolument étrangers à la société des Théophilantropes , partageoient ce recueillement et gardoient un profond silence assez rare dans les églises catholiques : c'est que les instructions et les chants étoient en langue vulgaire ; c'est qu'il n'y avoit rien dans tout cela de mystérieux , d'inintelligible ; c'est que tout y touchoit le cœur , que tout y frappoit les esprits.

Je ne fais aucun doute que ce culte tout-à-la-fois simple et majestueux ne prévale bientôt dans les villes sur le culte des catholiques ; mais cette révolution ne s'opérera pas si promptement dans les campagnes où il ne sera pas aussi facile d'établir des ministres intelligens , et d'introduire les chants et la musique.

Cependant le manuel , les cantiques , les discours décadaires que publient les Théophilantropes , peuvent , avec le secours de quelques-uns d'eux , amateurs des champs et de l'agriculture , se répandre dans les différentes communes (1).

visitation qu'il avoit faite à ses frères de ne jamais employer que la persuasion de leur exemple , pour ramener à des notions plus saines sur le culte ceux qu'ils croiroient être à cet égard dans l'erreur.

(1) Il est bien entendu que ces mesures doivent être abandonnées aux moyens et au zèle des Théophilantropes ; que le

A cette probabilité de la rapide propagation du culte des Théophilantropes , on opposera sans doute qu'aucunes religions n'ont fait de progrès qu'autant qu'on a persuadé aux peuples que Dieu lui-même avoit parlé, ou en d'autres termes, qu'autant qu'elles ont eu pour appui une révélation quelconque. On citera pour preuves les religions anciennes et modernes, qui se sont toutes étayées de communications intimes de la divinité ou de ses agens avec leurs premiers fondateurs.

Oui sans doute, les propagateurs de presque toutes les religions qui ont inondé la terre se sont autorisés d'une mission divine : en tout temps, cet appas trompeur a été présenté avec succès aux esprits grossiers de la multitude.

Cependant il existe un peuple, le plus ancien peut-être de l'univers, puisqu'il habite le plateau le plus élevé du globe ; un peuple qui à plusieurs reprises a conquis l'Asie et fait trembler l'Europe et l'Afrique ; un peuple qui occupe encore une portion immense de notre continent ; un peuple dont la religion a pour base unique l'unité d'un dieu sans aucun vestige de révélation et de mystères : ce peuple est la nation Tartare.

gouvernement qui ne reconnoît aucune religion dominante ne doit donner d'encouragement à aucun culte particulier, et qu'il doit seulement en assurer le libre exercice dans tout ce qui n'est pas contraire à la loi.

Le Dalai - Lama , en effet , n'est qu'un grand pontife qui exerce sa suprématie sur tous les ministres du culte. Son immortalité prétendue n'est qu'une succession non interrompue des chefs suprêmes de la religion.

Ainsi que chez les Mahométans , l'Islanisme est chez les Tartares, leur principal et même leur unique dogme : mais ils n'ont jamais eu comme eux de prophète auquel la divinité ait fait des révélations par le ministère des anges. Leur religion néanmoins se perd dans l'obscurité des siècles ; c'est qu'elle n'a point pour appui l'imposture ; c'est qu'elle conserve dans toute sa pureté le dogme de l'unité d'un Être suprême , que toutes les autres religions qui l'admettent ont plus ou moins défiguré.

Il en est ainsi du culte des Théophilantropes.

La résolution qu'ils ont prise d'intercaler dans l'exercice de ce culte les institutions civiles , en donnant une solennité convenable aux naissances, mariages et décès des citoyens , facilitera singulièrement la propagation de leurs principes religieux.

Ceci me ramène aux institutions de tout genre par lesquelles la révolution peut avoir encore une grande influence sur le caractère national.

Ces institutions se rangent dans trois classes, les institutions civiles , les institutions civiques , les institutions morales.

Tout ce qui se réduit à donner de l'authenticité aux naissances , à l'adoption , aux mariages , aux

décès des citoyens , ne peut être considéré que comme des actes purement civils : ils ne prennent le caractère d'institution , ils ne touchent aux mœurs publiques , que lorsqu'on les environne de certaines solennités , d'une certaine pompe , dont l'objet est d'annoncer avec éclat les douces espérances que conçoit la patrie à la naissance d'un citoyen , de prêter le charme de l'illusion aux consolations que peut préparer l'adoption , soit à des célibataires avancés en âge , soit à d'infortunés parens privés de postérité ; de présenter aux nouveaux époux sous un aspect riant les devoirs qu'ils ont à remplir ; de réveiller enfin les plus touchans souvenirs au moment où la nuit de la tombe nous dérobe à jamais des objets chéris.

Les institutions civiques qui se composent de l'inscription sur le registre de la garde nationale et de l'inscription civique , prennent également un plus haut degré d'importance , et peuvent influencer beaucoup plus efficacement sur le caractère national , lorsqu'on les entoure d'un grand appareil : on ne peut pas trop en mettre sans doute dans l'engagement solennel que prend un jeune citoyen , lorsqu'il est dans la vigueur de sa première jeunesse , de verser son sang pour la défense de la liberté : on ne peut pas trop en mettre , lorsqu'au moment même où la loi le déclare capable de stipuler valablement pour ses intérêts privés , il contracte avec la patrie l'obligation sa-

crée de concourir à lui donner des administrateurs éclairés, des juges intègres, des représentans fidèles.

Les institutions morales n'ont point de limites : elles embrassent tout ce qui peut extirper les vices, prévenir les crimes, encourager les vertus.

Que les bons citoyens s'empressent de présenter leurs vues sur ces différentes institutions au corps législatif, qui en a déjà fait l'objet de ses plus sérieuses méditations.

N'hésitons pas même à emprunter de l'ancien régime les institutions particulières qu'avoit formé dans un temps d'esclavage la bienfaisance active de quelques amis de l'humanité ; les exemples en seront trop rares pour donner de l'ombrage à la liberté. La fête de la Rosière est du petit nombre de ces institutions. Les salutaires effets qu'elle produisit dans les communes où elle fut instituée sont assez connus : mais peut-être faudroit-il se reposer de son rétablissement sur le zèle seul des républicains ; peut-être cette cérémonie perdrait-elle quelque chose du caractère touchant que lui donnoit l'ardeur des propriétaires aisés à y concourir, si elle étoit commandée par une loi.

C'est à la sagesse des représentans du peuple, d'apprécier après une mûre délibération, les améliorations dont peuvent être susceptibles les institutions déjà en activité, et le degré d'utilité que

peuvent avoir les institutions nouvelles qui lui ont été proposées par une commission spécialement chargée de cet objet.

C'est une belle conception sans doute , que ce *livre de famille* qui renfermeroit les époques les plus remarquables de la vie et qui les présenteroit sous un aspect moral ; mais une telle institution est-elle susceptible d'une sanction pénale ? et des établissemens de cette nature ne doivent-ils pas être uniquement l'ouvrage de la persuasion et de l'exemple ?

C'est encore une idée très-heureuse dont l'exécution même peut être et plus facile et plus prompte , de transférer aux décadis les solennités qui doivent attacher un grand intérêt , à la proclamation des naissances , des adoptions, des mariages : mais , en matière d'institutions sur-tout , les idées doivent être bien mûries avant de devenir l'objet d'une loi ; c'est ce qu'a judicieusement observé un des représentans du peuple , lors de la discussion sur le projet de la commission (1) ; c'est ce que le conseil des cinq cents lui-même paroît avoir décidé , en renvoyant de nouveau à cette commission le projet rempli de vues intéres-

(1) « Quel désespoir pour le législateur , s'il alloit donner
 » dans ce moment au peuple des institutions qui ne pussent
 » pas encore lui convenir à cause de leur imperfection , ou
 » parce que l'instant ne lui seroit pas favorable ! Il auroit épuisé

santes et neuves qu'elle lui avoit présenté sur les institutions civiles.

Tant de changemens opérés par la révolution française dans le caractère national , tant d'espérances prochaines de perfectionner encore ce caractère par des institutions profondément méditées et mises avec succès en activité , ne sont pas entièrement à l'abri de toute secousse. L'anarchie et le royalisme sont-là pour épier tous les momens favorables , pour saisir toutes les ressources que peut leur offrir une malveillance active : on ne peut pas trop se tenir en garde contre ces ennemis irréconciliables de la république , peut-être coalisés en cet instant même pour diriger à leur gré les élections.

Peuple français ! qui allez incessamment vous réunir en assemblées primaires et électorales , si la foible voix d'un de vos concitoyens peut s'élever jusqu'à vous , entendez les vœux qu'il forme pour votre bonheur , qui ne peut *inébranlablement* s'affermir que par la bonté des choix que vous êtes appelé à faire. (1)

» son génie et corrompu l'esprit du peuple par des préventions
 » contre les loix à venir ».

*Opinion d'Eschassériaux , aîné , dans la séance
 du 23 frimaire an 6.*

(1) On trouve d'excellens principes de direction pour ces choix dans l'adresse des membres du cercle constitutionnel de Paris aux républicains français.

Puissiez-vous vous précautionner contre les insinuations également perfides des audacieux apôtres de l'anarchie et des partisans adroits de la royauté ! qu'une sainte coalition en faveur du bien public soit la seule brigade qui influence vos élections ! que ceux qui seront appelés au corps législatif par vos suffrages puissent avec confiance , en rentrant dans leurs foyers , se rendre à eux-mêmes ce beau témoignage : nos concitoyens , nos frères avoient commencé avec nous la révolution ; le courage de nos armées l'a fait triompher de toute l'Europe ; les institutions auxquelles nous avons eu le bonheur de concourir l'ont irrévocablement terminée !

Oui , que des institutions établies dans une parfaite harmonie avec le caractère d'une nation devenue libre prospèrent en France , et elle aura peu besoin de loix : on pourra dire alors des français ce que le plus grand peintre de l'antiquité disoit des germains ; « Là les bonnes mœurs sont » plus efficaces que ne le sont ailleurs les bonnes » loix » (1).

Déjà l'amour de la liberté a fait des français un peuple entièrement nouveau. La fermeté de leur gouvernement dans l'intérieur , l'éclat de leurs victoires au-dehors , l'ascendant de leurs négocia-

(1) Plus que ibi boni mores valent quàm alibi bonæ leges.
TACIT. *De situ , moribus et populo Germaniæ.*

tions dans toute l'Europe, naturaliseront chez eux ce caractère imposant de grandeur qui n'est indélébile que chez l'homme libre; et grace au génie de Buonaparte et à l'héroïsme de nos soldats, le peuple français sera, durant une longue série de siècles, sur les mers comme sur le continent, LA GRANDE NATION.

...the ...
...the ...
...the ...
...the ...
...the ...
...the ...

...the ...
...the ...
...the ...
...the ...
...the ...
...the ...

...the ...
...the ...
...the ...
...the ...
...the ...
...the ...

...the ...
...the ...
...the ...
...the ...
...the ...
...the ...

...the ...
...the ...
...the ...
...the ...
...the ...
...the ...



Boucher de la Richarderie, Gilles

De l'influence de la révolution française sur la caractère national

Paris [1798]

Gall.rev. 111 c

urn:nbn:de:bvb:12-bsb10421034-0